

**COMITE DIRECTEUR OUVERT AUX PRESIDENT(E)S DE
LIGUES**

15 janvier 2011 – 9h00 à 18h00

PARIS / CNOSF

Présents

Daniel ALLANO, Elisabeth BARRAUD, Jacky BAUDRAND, Daniel BAZOGE, Frank BIGNET, Pierre BIGOT, Jean-Michel BUNIET, Jean Pierre CAMBOT, Isabelle CAMOUS, Yves DEFONTAINE, Valérie DELAGRANGE-GAUTHIER, Félix DINANE, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Pascal GODEL, Cédric GOSSE, Michel GRAZIETTI, Jean-Marc GROSSETETE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Gérald IACONO, Denis JAEGER, Philippe LANG, Jacques LAPARADE, Christophe LEGRAND, Philippe LESCURE, François LHUISSIER, Patrick LORIGNY, Denis MAIRE, Michelle MONSERAT, Patrick PORCHER, Alexandre PY, Jean-Claude SABATHE, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN, Andrée VIDIL, Grégory VINCENT, Jean Claude ZIENKIEWICZ.

Absent excusé

Anne-Zélie BARTHOD, Jean Philippe BREYNE, Emmanuel CHABANNES, Michel FAUBERT, Liala FOUMANN, Guillaume FRITSCH, Eric MEUNIER, Gérard OREGGIA, Olivier PETRONIO, Patrick POULET, Michel SERRADELL, Serge TYBURN, Guy WUILLOT.



Le Président ouvre la réunion en remerciant les membres du Comité Directeur Fédéral (CDF) et les Président(e)s de Ligues Régionales pour leur participation. Il transmet ses vœux de bonne année et de santé à toutes les personnes présentes et à leurs proches.

Il émet le souhait que notre jeune fédération qui entre dans une nouvelle année et est à mi chemin d'une nouvelle échéance olympique, poursuive résolument son développement. Il espère que nous serons sur la base des 35 000 licenciés en fin de saison. C'est certainement le point le plus important de la politique fédérale.

Il espère aussi que nos athlètes de haut niveau, qui sont la représentation internationale de la France, portent haut nos couleurs, et obtiennent des résultats à la hauteur de leur travail, de leur talent, et de la qualité des personnes qui les encadrent.

Il souhaite enfin que notre développement continu dans l'esprit qui préside généralement à nos échanges, à savoir le souci permanent de l'intérêt général, de l'intérêt fédéral, de l'avenir du triathlon Français. Le Président rappelle l'intérêt qu'il attache au travail collectif, de groupe, aux débats qui sont une garantie de la santé morale de notre Fédération.

Philippe LESCURE salue les visages nouveaux, et notamment Monsieur Jean-Pierre CAMBOT, nouveau Président de la Ligue d'Aquitaine. Il remercie Monsieur Yves DEFONTAINE (KPMG) de sa présence, et adresse ses plus vifs remerciements à Monsieur Denis MASSEGLIA, Président du CNOSF, qui met à notre disposition cet espace de réunion.

1. Secrétariat Général / Administration Générale

Patrick SOIN, Secrétaire Général, excuse l'absence exceptionnelle de Guillaume FRITSCH, Directeur Administratif de la Fédération.

Il présente Madame Fatima KODJA, qui vient d'être embauchée sur un poste administratif, en remplacement de Madame Tikida DIAKHITE, partie pour raisons personnelles.

1.1 Approbation des PV des Comités Directeurs des 12 et 16 octobre 2010

Les procès verbaux des CDF du 12 octobre 2010 et 16 octobre 2010, envoyés à tous les élus, n'appellent pas de remarques particulières et sont approuvés à l'unanimité.

1.2 Point sur les licences

Un tableau comparatif des Clubs et Licences pour 2010 / 2011, arrêté au 12 janvier 2011, est projeté. Il laisse apparaître l'enregistrement de 28 651 licences, soit 5 766 de plus que l'an dernier, à la même date, et un chiffre proche de celui de la clôture de la saison 2010 (pour mémoire, 32 014 licenciés). La plus grande satisfaction vient de l'évolution du nombre de clubs, puisque nous en répertorions déjà 9 de plus qu'à la fin de la saison 2010. C'est une avance conséquente, jamais enregistrée jusqu'ici, tant au niveau des licences que des clubs.

Les documents des statistiques détaillées de la saison 2010 sont aussi présentés, et laissent apparaître près de 33 000 pass-journée sur la saison passée, une progression remarquable, là aussi.

Concernant l'évolution de l'outil de saisie des licences, Patrick SOIN précise qu'il est certainement perfectible, mais que la grande majorité des utilisateurs en est satisfait.

Des études sont en cours afin de s'orienter vers de nouvelles évolutions :

- Le choix de l'assurance pourrait être fait directement par le licencié, et le club ou la ligue n'auraient plus qu'à contrôler le certificat médical.
- La dématérialisation de la licence, qui donnerait plus d'autonomie à l'adhérent, et lui permettrait d'imprimer autant de fois qu'il le souhaite son attestation (réflexion afin que cette possibilité n'ouvre pas la porte aux abus ou falsifications). Ce procédé permettrait aussi, au niveau club, ligue et fédération de réaliser des économies de temps, et bien sur financières, non négligeables.
- Une évolution plus globale, visant le « tout internet » est aussi à l'étude (saisie licence, pass-journée etc.)

Philippe LESCURE tient à rappeler que nous sommes certainement une des premières nations en termes de nombre de licenciés en Triathlon, au sein de l'ITU, et la première au niveau européen. En effet, l'Allemagne et la Grande Bretagne comptent respectivement 14 000 et 12 000 licenciés. Il est à remarquer aussi une présence Française de plus en plus importante sur les podiums.

Philippe LESCURE souhaite que nous puissions communiquer plus souvent sur le nombre de pratiquants, et pas uniquement sur celui des licenciés, ce que nombre de Fédérations font déjà régulièrement. Avec une prise en compte des pass-journée, nous avoisinons les 70 000 pratiquants.

Patrick SOIN fait part d'une nouvelle procédure qui va entrer en fonction dès cette saison, dans la comptabilisation des pass-journée. En effet, de nombreuses Ligues rencontrant des difficultés, et cette gestion étant particulièrement compliquée de par les multiples tarifs appliqués, Pierre BARDY et Christophe PICARD du Service Adhésions prendront attache des L.R.TRI. afin de les accompagner dans un recensement mensuel. Patrick SOIN tient à saluer à ce titre le travail remarquable des salariés de la Fédération, et notamment de Pierre et Christophe sur ce secteur.

Jean-Claude ZIENKIEWICZ pose la question de la répartition du règlement du tarif de la licence -entre la part F.F.TRI. et la part L.R.TRI.- si des adhérents sont autonomes dans leur démarche de prise de licence.

Jean-Michel BUNIET indique que Jean-Claude ZIENKIEWICZ semble se projeter sur un nouveau fonctionnement qui n'est encore qu'à l'état d'étude (voir point suivant modification du Règlement Intérieur sur le choix ou non de délégation du suivi et de la gestion des licences aux Clubs). Il précise que le seul changement se situerait au niveau des clubs, s'ils acceptaient d'archiver les différents documents papier, de valider le certificat médical, en lien avec la prise de licence. La L.R.TRI. aurait néanmoins toujours le même rôle, au final, à savoir une validation de la Licence une fois que le règlement lui serait parvenu.

1.3 Bilan Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales 2010

Philippe LESCURE rappelle combien le séminaire de Toulouse était intéressant, et l'importance à reconduire cette rencontre annuelle maintenant bien en place. Ce séminaire se déroulant en fin de saison, la décision a été prise de l'enrichir de réflexions touchant aux évolutions qui doivent ensuite être validées par l'Assemblée Générale Fédérale. En effet, la rencontre est très propice aux échanges et aux débats. Ainsi, le Président LESCURE fait part du choix, acté lors de ce séminaire, de ne plus ouvrir aux président (e)s de Ligues Régionales, le Comité Directeur Fédéral précédant l'AG Fédérale.

1.4 Choix Lieu Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales 2011

Le prochain séminaire des président(e)s de Ligues Régionales se déroulera les 19 et 20 novembre 2011. Deux propositions d'organisation émanant de la Ligue de Lorraine et de la Ligue d'Aquitaine, ont été émises. Patrick SOIN propose qu'elles soient étudiées pour une décision validée lors du CD du lendemain de l'Assemblée Générale Fédérale, à savoir le 20 février 2011.

2. Assemblée Générale

2.1 Validation de l'ordre du jour AG Février 2011

Le projet d'ordre du jour est remis au Comité Directeur, et validé à l'unanimité.

2.2 Programme AG Février 2011

Patrick SOIN commente le programme du Congrès Fédéral qui se déroulera à St Raphaël, les 18, 19 et 20 Février 2011, au centre des Congrès et au Best Western pour l'hébergement. L'accueil se fera à partir du vendredi fin d'après-midi, et cette première soirée sera réservée aux Ligues Régionales. L'Assemblée Générale se tiendra le samedi, et le Comité Directeur Fédéral ouvert aux Président (e)s de L.R.TRI. aura lieu le dimanche matin.

Elisabeth BARRAUD rappelle que les congressistes peuvent étendre leur séjour, et déjeuner aussi le dimanche midi, avant de repartir (ce repas n'étant prévu dans le programme). Ils sont invités à le faire savoir assez rapidement afin que l'organisation soit adaptée, en conséquence. Elle rappelle aussi que des navettes seront mises à disposition vers l'aéroport ou la gare, mais que là aussi, pour des questions de planification, les informations concernant les arrivées et départs doivent remonter vers les responsables, et notamment le siège fédéral ou le comité d'organisation local.

2.3 Proposition de modification du Règlement financier

Patrick SOIN précise que le document initial de modification du Règlement financier doit être retravaillé, au regard de la proposition du Bureau Directeur précédent ce CD. Seule une partie modifiée de ce règlement sera proposée aujourd'hui pour validation, puis pour adoption ensuite à l'Assemblée Générale de février 2011.

Jean-Michel BUNIET présente les modifications du Règlement financier.

Ce point a été acté lors du Séminaire de novembre 2010 par les Président(e)s de Ligues Régionales, il concerne l'échéancier de Règlement des Adhésions (Affiliations Clubs, licences-année, pass-journée, licences manifestation).

Cette modification, sera présentée pour validation à l'AGF du 19 février 2011 :

- **La F.F.TRI. facture la L.R.TRI. comme suit** : le 1er acompte (50% du montant de l'année précédente des affiliations clubs et licences années) est facturé au 1er novembre et le paiement est demandé en deux échéances de 25% au 31 décembre, et 25% au 31 janvier au lieu d'une seule échéance de 50% au 31 janvier.

En l'absence de remarques ou de questions, les membres du Comité Directeur valident cette proposition de modification à l'unanimité.

2.4 Proposition de modification du Règlement intérieur

Jean-Michel BUNIET présente au Comité Directeur, cette proposition d'ajout, qui a été validée par le BDF et le Ministère des Sports. Le texte est le suivant :

3.1.4. Gestion des demandes de licence par les clubs :

Les L.R.TRI. peuvent confier aux clubs affiliés la gestion des demandes de licence (saisie et conservation des documents).

Dans ce cas, les clubs sont en charge du traitement administratif des demandes de licence et des pièces annexes. A ce titre, les clubs :

- réceptionnent, analysent et vérifient la parfaite conformité des formulaires de demande de licence et des pièces annexes,
- les enregistrent sur l'application F.F.TRI.,
- les valident,
- les classent, les archivent (durée de conservation : 12 ans) et les tiennent à la disposition de la L.R.TRI..

Cette modalité de gestion s'accompagne de l'obligation pour la L.R.TRI. de contrôler le respect des règles fédérales.

Jean-Michel BUNIET explique que ce texte précise bien que c'est une possibilité qui est donnée aux L.R.TRI. de déléguer aux Clubs, et qu'il n'est pas question de l'imposer. Il rappelle, suite à des questions qui lui ont été posées précédemment par mail, que la L.R.TRI. reste en charge de vérifier et valider le paiement.

D'autre part, l'idée d'un contrôle annuel par sondage de 10% des Clubs (par ailleurs pratiqué dans d'autres fédérations) n'a pas été retenue, après réflexion, par le BDF, qui propose que chaque L.R.TRI. décide des moyens de contrôle qu'elle mettra en place.

Jean-Marc GROSSETETE pose la question de la responsabilité de la L.R.TRI., pour le cas où un Club a mal contrôlé un certificat médical, et que le licencié est victime d'un accident. Jean-Michel BUNIET explique que, dans la mesure où le texte prévoit que la L.R.TRI. a délégué cette responsabilité au Club, lequel l'a acceptée, c'est la responsabilité du Club qui est engagée, et non celle de la L.R.TRI..

Concernant l'archivage, Jean-Michel BUNIET précise, après contact avec le Centre de Droit et d'Economie du Sport, que l'archivage électronique, par rapport aux papiers d'assurance n'est pas légal, et que ceux-ci doivent être conservés au minimum 10 ans, dans leur format papier. Il insiste sur cet aspect fort important d'archivage des documents d'assurance. Il rappelle l'obligation faite aux fédérations, inscrite dans le Code du Sport, d'assurer les personnes en responsabilité civile et de proposer une assurance individuelle accident.

Devant plusieurs remarques (manque d'espace dans les Clubs, voire les Ligues ; turn over des Présidentes ou Présidents de Clubs etc.), Jacques LAPARADE propose, pour ce qui peut être archivé électroniquement, de prendre contact avec des Etablissements spécialisés dans ce domaine. Pour l'archivage papier (assurances et certificats médicaux qui doivent être conservés en format papier), Isabelle CAMOUS fait part de la possibilité d'archivage par certaines associations.

De son côté Jean-Michel BUNIET rappelle que le Centre de la Mémoire du Sport, domicilié à Roubaix, prend les archives, si elles ont classées et répertoriées clairement dans des emballages. Ces différentes solutions doivent être étudiées.

Pour l'obligation qui serait faite aux L.R TRI. de déléguer « à tous les clubs » si délégation il y a, Philippe LESCURE souhaite laisser de la souplesse, y compris dans la possibilité de déléguer à certains clubs seulement et le texte l'autorise.

Il est adopté et sera proposé à l'AGF.

2.5 Proposition de modification des Statuts

Le code du sport n'impose en Assemblée Générale **que le vote des cotisations dues par ses membres** (donc les clubs et les licences individuelles – cf 1.2 des statuts). Or, actuellement, le texte des Statuts Fédéraux précise : « *L'Assemblée Générale approuve le bilan, le compte de résultats de l'exercice budgétaire clos, adopte le budget et l'ensemble des coûts fédéraux* ».

Il semble pertinent de définir précisément quels sont les coûts de la compétence de l'AGF, et ce afin de laisser de la souplesse de fonctionnement car tout ce qui ne relève pas de la compétence de l'AGF relève de la compétence du Comité Directeur Fédéral.

Jean-Claude ZIENKIEWICZ pense que c'est à l'Assemblée Générale Fédérale de voter certains coûts, et notamment les tarifs et pénalités des Grandes Epreuves, du fait que ce sont les L.R.TRI. qui sont en position de les faire appliquer.

Philippe LESCURE précise que cette proposition s'inscrit dans une logique de souplesse, et que les différentes instances de réflexion (Séminaires, Commissions) permettront d'associer tout le monde, aux différents débats, même si le Comité Directeur est seul en charge de voter certains tarifs. La politique fédérale s'est toujours inscrite dans cette volonté d'ouverture et de prise en compte des différents avis, et ce à tous les niveaux de la vie fédérale.

La proposition est la suivante :

« L'Assemblée Générale approuve le bilan, le compte de résultats de l'exercice budgétaire clos, adopte le budget et les coûts suivants :

- le tarif d'affiliation club et frais annexes (pénalité)
- le tarif des licences manifestation
- le tarif des licences fédérales et frais annexes (pénalité)
- le tarif des pass journée
- le tarif des droits de formation et de mutation
- le tarif des remboursements de frais »

Elle va au delà de ce qui est imposé par le Code du Sport, et est validée à l'unanimité par le Comité Directeur Fédéral, sauf une voix contre.

En conclusion de cette première partie, Philippe LESCURE fait part à l'assemblée du lancement de réflexions approfondies sur les Grandes Epreuves Fédérales, la D1, l'ouverture des pratiques et l'évolution des différents outils fédéraux, notamment l'informatique. Il précise que toutes les instances fédérales (Bureaux, Comités Directeurs, Séminaire des Présidents(e)s de L.R.TRI., Commissions etc.) seront des instances permettant d'associer le plus largement possible tous les acteurs de la F.F.TRI., sur ces sujets essentiels pour l'avenir de la fédération.

3. Trésorerie Générale

3.1 Etats financiers 2010 / Arrêté des Comptes

Les membres de l'assemblée ont été destinataires des documents financiers et budgétaires qui sont présentés et commentés par Denis JAEGER, Trésorier, dans lesquels il est proposé au Comité Directeur Fédéral, d'affecter 18 630,35 € de résultat net comptable aux fonds propres.

Denis JAEGER présente de façon détaillée le résultat opérationnel du Triathlon de Paris 2010, incluant la régularisation de la TVA (2008 / 2009).

Exercice Comptable 2009-2010 (du 1er novembre 2009 au 31 octobre 2010)

Résultat comptable Fédération	30 434,73 €
Résultat comptable Triathlon de Paris (après intégration de la récupération de TVA 2008 et 2009)	- 8 763,49 €
Résultat comptable de l'ensemble	21 671,24 €
Résultat net après impôts	18 630,35 €

Etats financiers fédéraux / Bilan 2010

Total du Bilan	1 492 973,69
Produits d'exploitation	3 887 019,17
Résultat Net Comptable	18 630,35
Fonds Propres (incluant le Résultat de l'exercice)	339 673,31

Philippe LESCURE relève le résultat insatisfaisant du Triathlon de Paris 2010. Ce résultat négatif impacte le résultat net comptable, même si celui-ci reste positif. La difficulté réside dans l'insuffisance de partenariat privé, et le choix fédéral de ne pas augmenter les droits d'inscriptions, comme le ferait une organisation privée voulant équilibrer ses comptes. Le Triathlon de Paris est, et doit rester, une compétition accessible à tout le monde. Aussi, le seul poste permettant d'équilibrer le résultat est celui du partenariat privé. Or, La Société Sportys ne remplit pas le rôle qui lui est assigné dans cette mission. Philippe LESCURE déplore que le résultat négatif de cette opération véhicule alors une mauvaise image de la gestion de la Fédération. Cela ne reflète pas une réalité -pourtant inscrite depuis de nombreuses années- d'une gestion saine, avec un résultat net annuel toujours positif, qui a permis d'accroître régulièrement les fonds propres fédéraux.

Mais le Président LESCURE tient à rappeler combien le Triathlon de Paris, qui se déroule aux pieds de la Tour Eiffel, est un support important en terme de communication (Diffusion TV, supports presse écrite et radio etc). Si la communication de cette opération était traduite en chiffres, elle serait évidemment positive et le chiffre serait bien au delà du montant du déficit de cette opération. Aussi, tient-il à rappeler que l'objectif de la mise en œuvre d'un grand événement est de montrer la capacité fédérale à organiser elle-même une opération, à l'instar de grandes opérations privées, mais à un coût bien moindre. D'autre part, c'est un réel outil de développement et de promotion pour notre Fédération.

Jean-Marc GROSSETETE craint que le choix fédéral d'organiser une étape du grand prix à Nice ne multiplie par deux les risques de déficit.

Philippe LESCURE rappelle toute l'importance à organiser l'étape niçoise, et pense que la configuration est un peu différente notamment au regard de l'engagement très fort de la Ville de Nice et des Collectivités. Une convention sera signée avec la Ligue Régionale et le Club local.

Il n'y aura pas d'agence de marketing, et au regard des informations en terme de ressources annoncées, cette opération devrait se dérouler au mieux.

Toutefois, comme dans toute nouvelle organisation, il y a évidemment une prise de risque. Mais Philippe LESCURE dit à nouveau toute l'importance à débattre dans l'année qui vient sur le fond, concernant notamment l'organisation des Grandes Epreuves Fédérales. Le secteur privé est de plus en plus présent dans l'organisation d'épreuves, et la Fédération doit se positionner dans ce nouveau paysage. Pour ces raisons, il pense qu'elle doit rester active dans ce secteur.

Elisabeth BARRAUD, Présidente de la Ligue Côtes d'Azur, confirme les propos du Président et se veut rassurante pour la mise en œuvre du Triathlon de Nice. Dominique SAGARY, en charge de la CNGE précise que cette organisation sera beaucoup moins lourde que Paris, et donc moins couteuse.

Denis MAIRE souhaite que soit calculé et apparaisse le ratio d'indépendance financière de la Fédération. Cette requête sera prise en compte dans la présentation financière à l'AGF de St Raphaël.

Monsieur Yves DEFONTAINE, Commissaire aux comptes (KPMG) indique que les comptes de la F.F.TRI. soumis ce jour ont été examinés, qu'il n'a pas de remarques à formuler, et qu'ils seront certifiés sans observation et sans réserve, s'ils sont adoptés en l'état ce jour, par le Comité Directeur Fédéral.

Toutefois, de la même façon que le Président Philippe LESCURE et le Trésorier Denis JAEGER l'ont déjà spécifié, Monsieur DEFONTAINE souhaite attirer l'attention du Comité Directeur concernant le résultat. En effet, si l'exercice se clôture par un excédent de 18 630,35 €, il faut être prudent quant à son analyse, celui-ci étant essentiellement dû à des produits exceptionnels. En effet, la ligne « résultat d'exploitation », qui est dédiée aux activités fédérales et au Triathlon de Paris, montre en fait un résultat d'exploitation négatif pour cette année 2010. Monsieur Yves DEFONTAINE tient à remercier Bernard SAINT-JEAN, Guillaume FRITSCH et l'ensemble du personnel fédéral, qui ont permis au Cabinet KPMG d'accomplir sa mission dans de très bonnes conditions.

Philippe LESCURE, au nom de la Fédération, remercie le Cabinet KPMG pour la qualité de ses travaux, effectués dans le strict respect de la déontologie.

N'appelant aucune remarque supplémentaire, les Etats Financiers Fédéraux 2010 sont validés à l'unanimité par les membres du Comité Directeur, et seront présentés à l'Assemblée Générale Fédérale du 19 février 2011, pour proposition d'adoption.

3.2 Budget prévisionnel 2011

Denis JAEGER présente la version 4 du Budget Prévisionnel 2011 (Exercice comptable du 1^{er} novembre 2010 au 31 octobre 2011).

BUDGET PREVISIONNEL 2011	
Total Charges	4 512 820 €
Total Produits	4 520 395 €
Résultat Prévisionnel	+ 7 575 €

Le prévisionnel Produits est en augmentation de 303 188 €, de 2010 sur 2011

PRODUITS (pour mémoire)	
2008	3 595 973 €
2009	3 741 637 €
2010	4 217 207 €

ORIGINE PRODUITS (en pourcentage)	
Adhésions	45 %
Partenariat Privé	12 %
Activités Sportives	25 %
Subventions du Ministère	17 %
Divers	1 %

Les grandes lignes de ce budget prévisionnel reposent essentiellement sur une augmentation des produits des adhésions de 119 320 € et des activités sportives de 183 417 € (essentiellement Triathlon de Paris et Triathlon de Nice).

ORIGINE CHARGES (en pourcentage)	
Activités Sportives	58,50 %
Performance (19,75 %)	
Développement (38,75 %)	
Activités Statutaires	11,50 %
Fonctionnement	30,00 %

Denis JAEGER précise que ce budget prévisionnel, proposé pour adoption à l'Assemblée Générale Fédérale du 19 février prochain, sera à nouveau soumis pour validation au Comité Directeur Fédéral du 18 juin 2011, dans sa version définitive, après avoir eu connaissance du montant exact de la subvention 2011 du Ministère.

Pierre BIGOT interpelle le trésorier sur sa vision optimiste du résultat du Triathlon de Paris 2011. Denis JAEGER indique que l'objectif du Bureau Directeur Fédéral est effectivement de faire un résultat positif sur cette opération.

A la question de Jean-Marc GROSSETETE demandant à quoi correspond la ligne « Echanges – services et divers » sur le Triathlon de Paris, Bernard SAINT-JEAN spécifie que c'est la valorisation des prestations en échanges de services avec les médias. La publicité paraissant sur les journaux (L'Equipe, 20mn, GQ) et à la radio notamment représente de l'ordre de 340k€.

Dans le chapitre assurance, Jean-Marc GROSSETETE s'étonne du passage de 61 744 € à 0 € de la Ligne « Journées d'Épreuves / Animathlon ».

Bernard SAINT-JEAN précise que cette baisse découle de la négociation du nouveau contrat d'assurance, et d'un gain important notamment sur les « Journées Épreuves ». Enfin, Jean-Marc GROSSETETE s'étonne d'une forte augmentation en charges directes de personnel. Denis JAEGER explique cette augmentation qui résulte de deux effets, la pleine prise en compte pour l'année complète, des revalorisations mises en place en 2010 (évolutions de statuts sur des postes de cadres et directeurs de secteurs sur les grandes épreuves et le marketing communication) et la création d'un poste supplémentaire sur le secteur marketing – communication. A cela s'ajoute aussi la prise en compte de l'ancienneté réelle.

Jacky BAUDRAND s'étonne d'une non prise en compte, de l'annonce du Ministère des Sports, d'une forte diminution de son budget, dans le prévisionnel de la CO. Frank BIGNET souligne que la Fédération est en phase avec le Ministère sur le respect de ses objectifs, le seul handicap se situant dans le fait que nous sommes une des plus jeunes Fédérations Olympiques. D'autre part, Philippe LESCURE rappelle que tout s'est bien passé jusque là avec le Ministère, et qu'il n'y a pas de raison, dans ce prévisionnel, de faire preuve de pessimisme.

Pierre BIGOT émet le souhait que la Fédération soit plus performante dans l'optimisation des différents outils fédéraux, afin de ne pas surcharger l'augmentation des charges de personnel.

Jean-Claude ZIENKIEWICZ souhaite que les Droits d'Accès à la D1, supportés par les Clubs soient reversés aux Ligues ayant ces Clubs sur leur territoire. Philippe LESCURE rappelle que la Fédération a toujours fait le choix de ne pas flécher les produits fédéraux, et que le retour vers les Ligues Régionales a lieu par le canal de la convention d'aide à la professionnalisation. Toutefois, on pourra réfléchir à une évolution de ce choix fédéral.

Le Budget Prévisionnel 2011, qui sera présenté en l'état à l'Assemblée Générale du 19 février prochain, et réactualisé si besoin, après la discussion de la Convention d'Objectif au Ministère (qui doit avoir lieu en avril ou en mai), est approuvé à l'unanimité des membres du Comité Directeur présents.

3.3 Proposition des Coûts 2010

Denis JAEGER diffuse sur écran le document « Projet 2012 / Coûts d'Adhésion » et rappelle le principe de réévaluation annuelle des coûts fédéraux (chapitre 1) sur la base de l'indice INSEE du coût de la vie, qui est de 1,49 % pour 2010.

Les modifications et notions ci-dessous sont précisées et adoptées pour être présentées en AGF :

Chapitre 2 : PASS-JOURNEE et Chapitre 3 CONVENTION ANNUELLE PASS-JOURNEE

Les notions ci-dessous sont précisées et adoptées pour être présentées en AGF :

* Pour les Bike & Run, le coût affiché est celui du pass journée pour 1 seule personne non licenciée.

Pratique LOISIR en équipe : pour les Bike & Run et les courses par équipe, chaque équipier ne disposant pas d'une licence F.F.TRI. « pratiquant » en cours de validité doit faire l'acquisition d'un pass journée dont le coût correspond à celui du pass journée de la distance considérée.

** Pratique COMPETITION en équipe : pour les Bike & Run et les courses par équipe, chaque équipier ne disposant pas d'une licence F.F.TRI. « pratiquant » en cours de validité doit faire l'acquisition d'un pass journée dont le coût correspond :

- LD Triathlon et Duathlon : à celui du pass journée « Longue Distance Equipe »
- toute autre pratique : à celui du pass journée de la distance et de la pratique considérée.

Chapitre 5 : DROITS D'ORGANISATION – LICENCE MANIFESTATION

Droits d'organisations / Licence-manifestation

- **Pratique Animation** : Le Triathlon Itinérant passe de 319 € à 325 €
- **Pratique Avenir** : Epreuve Avenir passe de 31 € à 35 €

Ces deux modifications sont approuvées à l'unanimité par le Comité Directeur, sauf une abstention.

- **Pratique Découverte** : les lignes « Epreuve sans grille de prix » et « Epreuve Nouvelle sans grille de prix » et « Epreuve avec grille de prix » disparaissent pour laisser une seule ligne qui est Epreuve Découverte : 125 € / Le droit de licence manifestation appliqué à toute épreuve nouvelle est réduit de 50%

Cette modification est approuvée à l'unanimité par le Comité Directeur.

- **Pratique Compétition**

Le tableau ci-dessous (Proposition A et Proposition B) est présenté à l'assemblée et commenté par Denis JAEGER. Celui-ci reprend l'historique de ces deux propositions et rappelle que l'objectif est de freiner l'augmentation des coûts d'inscriptions aux épreuves. Il précise que seules 10 Liges ont répondu à l'enquête qu'il avait envoyée afin d'étoffer ce travail. Il s'est notamment appuyé sur ces retours afin d'élaborer la proposition B (Etudiée en BDF à partir de l'enquête), la proposition A émanant de la synthèse du Séminaire des Président(e)s de Liges.

Jean-Marc GROSSETETE fait remarquer la difficulté à réajuster ces multiples tarifs dans le cadre de la révision annuelle des coûts. Philippe LESCURE rappelle que la grille des prix, dans l'ancien fonctionnement n'était pas réévaluée annuellement et qu'il faudra proposer de procéder de la même façon.

	Tarif d'inscription* TARIF LE + HAUT SI LES TARIFS SONT EVOLUTIFS	Proposition A (étudiée en séminaire des Présidents de ligue)	Proposition B (étudiée en BDF après enquête sur les droits d'inscription dans les ligues)
Super Sprint à Sprint	≤ 30 €	150 €	150 €
	> 30 € ≤ 50 €	300 €	500 €
	> 50 € ≤ 60 €	1 000 €	1 000 €
	> 60 €	1 500 €	1 500 €
Courte Distance	≤ 40 €	150 €	150 €
	> 40 € ≤ 60 €	400 €	500 €
	> 60 € ≤ 80 €	1 200 €	1 200 €
	> 80 €	2 000 €	2 000 €
Longue Distance TRIA 1,9-90-21 et 3-80-20 DUA 10/60/10 et 20/80/10 BIKE & RUN et AQUATHLON LD	≤ 80 €	150 €	150 €
	> 80 € ≤ 120 €	600 €	1 000 €
	> 120 € ≤ 180 €	1 800 €	2 000 €
	> 180 € ≤ 300 €	3 000 €	3 000 €
	> 300 €	4 500 €	5 000 €
Longue Distance TRIA 4-120-30 et 3,8-180-42 DUA 20/120/20	≤ 150 €	150 €	150 €
	> 150 € ≤ 200 €	800 €	1 000 €
	> 200 € ≤ 300 €	2 400 €	2 500 €
	> 300 € ≤ 500 €	4 000 €	5 000 €
	> 500 €	6 000 €	10 000 €

Plusieurs questions devront être retravaillées en BDF afin de leur apporter des réponses, lors de l'Assemblée Générale Fédérale :

- La prise en compte du nombre de concurrents réglant le droit d'inscription pour une épreuves par Equipes (contre la montre et relai, bike and run).
- Base de calcul pour le réajustement annuel de ces coûts.

Les coûts proposés dans ce tableau (tarifs d'inscriptions) sont votés dans leur globalité sur la base de la proposition B, et sont approuvés par le Comité Directeur (1 voix contre et 5 abstentions).

L'avis des Président(e)s de Ligues s'exprime pour une validation de la proposition B (1 voix contre et 4 abstentions).

CHAPITRE 6 AFFILIATION CLUB ET LICENCE ANNUELLE

Clubs : Denis JAEGER propose d'appliquer une augmentation au regard de l'indice INSEE, sauf pour une première affiliation Club qui reste, symboliquement, à 99 €. Cette proposition est validée par le comité Directeur à l'unanimité.

Licences annuelles : Le Trésorier propose une augmentation indexée sur l'indice INSEE, sauf pour la licence « Senior et plus âgé », au regard de plusieurs critères, arrêtés en Bureau Fédéral, et s'inscrivant dans une logique de prévoyance :

- L'accroissement du nombre de licenciés entraîne une surcharge de travail (embauche de personnel), une intensification des coûts dans la gestion des licences, des épreuves, une augmentation globale des charges de fonctionnement de la Fédération.

- La rénovation du système informatique, au regard de notre développement devient incontournable, et entraînera des frais importants.

- Un déménagement du siège fédéral doit être envisagé à court terme, au regard de la petitesse des locaux pour un nombre de personnels croissant, ce qui ne pourra se faire sans impact financier.

- L'aide à la professionnalisation des Ligues, en hausse permanente, qui doit rester une priorité fédérale entraîne aussi des répercussions au niveau budgétaire.

Il est proposé d'augmenter la licence « Senior et plus âgé » de 5 €.

Philippe LESCURE, afin de compléter les propos de Denis JAEGER, rappelle que c'est la première fois depuis 10 ans qu'il est proposé d'aller au delà de l'indice INSEE. Il précise que cette proposition d'augmentation trouve toute justification dans le fait qu'elle vient répondre à des projets, des perspectives de développement de la Fédération. Ainsi, une augmentation symbolique de 5 €, bien que significative vient valider les choix fédéraux. D'autre part, si l'aide de l'Etat a toujours été à peu près identique, il est souhaitable d'anticiper d'éventuelles « baisses » au niveau du Développement.

Les réactions des personnes présentes :

Elisabeth BARRAUD craint que cette augmentation soit mal perçue, compte tenu de la situation déficitaire du Triathlon de Paris, et pense qu'il serait raisonnable d'attendre un peu pour la proposer.

Philippe LESCURE entend mais il pense que cette augmentation doit être expliquée, de façon pédagogique.

Jean-Marc GROSSETETE rappelle le discours du matin, allant dans le sens d'une optimisation des outils, afin de proposer une partie du traitement des licences directement par le licencié, il entend donc difficilement l'argument de l'augmentation de la charge de travail au niveau fédéral. Philippe LESCURE rappelle que c'est une prestation rendue qu'il faut entendre de façon générale.

Daniel BAZOGE préférerait opter pour une augmentation de 3 €, plus raisonnable. Il signale aussi le fait que la licence « Accueil » ne subit aucune augmentation alors que le service rendu par le Club est conséquent.

Jean-Michel BUNIET rappelle que ce coût reste bas afin que ce soit justement le Club qui ait de la marge pour augmenter cette licence.

Patrick LORIGNY craint que ce soit une mesure impopulaire entraînant de nombreux mécontents, les parts L.R.TRI. devant aussi augmenter afin de répondre aux besoins des Ligues.

Jacky BAUDRAND pense qu'une augmentation peu se concevoir, mais souhaite qu'elle soit bien tracée, ce qui la rendra complètement légitime, montrant la volonté fédérale d'orienter les actions de notre fédération dans une direction préalablement signifiée.

Jean-Claude ZIENKIEWVICZ souligne que l'augmentation du coût de la licence a été prévue dans sa Ligue et qu'il n'est pas favorable à cette proposition de hausse au niveau du coût fédération.

Denis JAEGER remarque que ce n'est jamais le « bon moment », et qu'une augmentation n'est jamais populaire.

Cédric GOSSE précise que la fédération avec le plan de développement fédéral s'est engagée sur des projets structurants, innovants qui doivent nous permettre de continuer à progresser et améliorer le service aux licenciés. Cet engagement a un coût, et il est nécessaire de se donner les moyens de cette ambition.

Alexandre PY précise que l'augmentation serait en fait de 4 €, le reste relevant de l'augmentation normale du coût de la vie (application de l'indice INSEE).

Jean-Marc GROSSETETE demande pourquoi une augmentation des coûts de toutes les licences n'est pas envisagée, les retombées liées à l'objectif fédéral touchant tous les niveaux de licenciés.

Denis MAIRE pense qu'il faut préserver les licences Jeunes, la présence de ces derniers étant très importante dans la dynamique des clubs.

Philippe LANG rappelle que la licence Accueil permet aux Clubs de les accompagner dans leurs projets de développement, il souhaite qu'elle ne soit pas soumise à inflation.

Philippe LESCURE pense que la seule question c'est celle de l'impact de cette augmentation sur le nombre de licenciés, afin que le résultat obtenu n'aille pas à l'inverse de nos objectifs, visant notamment notre développement.

Jean-Michel BUNIET fait remarquer que le prix de la licence handisport est toujours resté très bas, du fait de l'obligation antérieure pour un athlète d'avoir une seconde licence à la Fédération Handisport. Or, cette obligation n'étant plus d'actualité, le prix de la licence pourrait être réévalué en conséquence.

Pierre BIGOT insiste sur l'aspect pédagogique dans la communication de cette opération et pense qu'il faut expliquer l'objectif fédéral sur le Triathlon de Paris qui vise bien l'équilibre pour 2011.

Frank BIGNET, en sa qualité de Cadre d'Etat, pense qu'il est essentiel de différencier les licences sur lesquelles vont se porter cette augmentation. En effet, les Jeunes et les athlètes en situation de handicap sont des publics « cibles » et doivent bénéficier de projets croisés Fédération / Etat. Par contre, afin de garantir une certaine stabilité des actions, des services rendus aux licenciés « Séniors et plus âgés », l'augmentation du prix de la licence peut tout à fait s'expliquer. Il insiste aussi sur l'importance à communiquer autour de ce projet de hausse des tarifs, s'inscrivant ainsi sur la garantie de la pérennité des projets de développement de la Fédération vers ses licenciés.

Les membres du Comité Directeur, sauf 3 abstentions, valident la proposition de hausse de 5 € du coût des licences « Senior et plus âgé » et « Licence individuelle », cette proposition sera présentée à l'Assemblée Générale Fédérale du 19 février 2011.

Les Président(e)s de Ligues Régionales, invités à donner leur avis sur ce point, y sont favorables, sauf 5 voix contre et 5 abstentions.

Les membres du Comité Directeur sont invités à s'exprimer sur la proposition de suppression de la pénalité de 10 € pour un renouvellement de la licence au delà du 31 octobre, seules 3 personnes y sont favorables, il n'y a pas d'abstention. Cette pénalité sera maintenue.

Chapitre 7 / MUTATIONS 2011/2012

Les points 1 (Frais de dossier) et 2 (Droits de Mutation) sont adoptés à l'unanimité par le Comité Directeur et n'appellent aucun commentaire.

3- Droits de Formation 2012

Frank BIGNET présente au Comité Directeur le document concernant les droits de Formation, l'idée étant de valoriser avant tout la formation des Jeunes, et de s'interroger sur la nécessité que le club quitté par le jeune soit labellisé ou non, dans l'application de droits de formation.

Philippe LESCURE est favorable au soutien de nos clubs labellisés. Néanmoins, il considère que dans certaines circonstances, dans des clubs implantés sur des territoires isolés, des jeunes ont pu faire l'objet d'un suivi sans que le club n'ait répondu à des critères de labellisation. Pourtant, le club les a accompagnés,

soutenus, formés et il mérite de se voir attribuer un juste retour. Prendre en compte l'investissement de ces clubs, par un retour en droits de formation, revient à affirmer la volonté de la formation des jeunes.

Frank BIGNET rappelle les propositions validées lors du Comité Directeur du 29 mai 2010 s'appuyant sur :

- Définition de « **2 niveaux sportifs** » sur le même filtre de lecture que celui proposé pour l'identification du « groupe performance » du label Ecole de Triathlon*** = cohérence des différents dispositifs.
- Prise en compte du **niveau de labellisation du club quitté** (non labellisé, *, ** et ***).
- Dispositif applicable aux **catégories benjamin à U23**.
- Droits de formation **exigibles à partir de 2 années passées dans le club quitté**.
- Prise en compte de toutes les années passées dans le club quitté dans le calcul des droits à **concurrence de 8 ans maximum**.
- **Droits exigibles** mais non obligatoires. Les 2 parties peuvent s'entendre. En cas de litige, il appartient à la CNS de statuer.
- **Dispense(*) de paiement des droits** de formation sur décision de la CNS en cas de mutation professionnelle ou de changement de domicile justifié

Frank BIGNET présente le Tableau extrait du document « Coûts d'adhésion F.F.TRI. » / Projet coûts 2012. Ce tableau à double entrée : « Niveau de Performance » et « Club quitté » fait apparaître les droits de formation, au regard des points présentés ci-dessus. Concernant un Club non labellisé, ces droits s'élevaient à 250 € par an, pour un athlète ayant atteint une performance de niveau 1, et à 125 € par an si la performance atteinte était de niveau 2.

Il est demandé au Comité Directeur de se prononcer sur la question suivante, restée en suspend à l'issue du Comité Directeur de Mai 2010, et argumente les deux réponses possibles :

« Des droits de formation doivent-ils être prévus lorsqu'un licencié quitte un club ne disposant d'aucun label « Ecole de Triathlon » ?

OUI, pour quelles raisons ?

- Bien que non labellisé, un club peut former et accompagner un athlète à potentiel
- Au regard des statistiques, 72% des clubs de triathlon ne sont pas labellisés. Ils accueillent près de 29% des licenciés jeunes (*les 176 clubs labellisés en 2011 accueillent plus de 5000 jeunes soit 71% des licenciés jeunes*) et peuvent potentiellement soutenir des athlètes à potentiel.

NON, pour quelles raisons ?

- Si l'on considère qu'il faut absolument favoriser la plus grande majorité de nos clubs à s'engager dans une démarche de labellisation.

23 membres du Comité Directeur votent OUI (5 membres votent NON, aucune abstention) et un club non labellisé pourra donc percevoir des droits de formation.

Chapitre 8 – DROITS D'ACCES EN D1 et D2

Les mêmes droits d'accès en D1 et D2 pour 2011 sont reconduits pour 2012, à l'unanimité des voix exprimées par le Comité Directeur Fédéral.

La question est posée d'une différenciation de ces droits d'accès entre le Triathlon et le Duathlon, et Elisabeth BARRAUD rappelle que nombre de clubs développent le duathlon, notamment par manque de piscines, par exemple, dans leur commune. Or, la participation au Class Triathlon (avec épreuve natation) est intégrée dans les critères de labellisation. Frank BIGNET rappelle qu'il est toujours possible de présenter au comité de labellisation des requêtes spécifiques, qui seront étudiées de façon bienveillante.

Dominique FRIZZA pense qu'il y a nécessité à étudier des droits d'accès à deux vitesses, pour le Triathlon et le Duathlon.

Invité à s'exprimer sur l'étude d'une différenciation des droits d'accès entre le Triathlon et le Duathlon, le Comité Directeur Fédéral y est favorable pour 9 voix, tandis que 8 voix sont exprimées Contre, et 4 sont des abstentions. Les Président (e)s de Ligues Régionales sont invité(e)s à donner leur avis : 8 voix sont favorables, 3 voix sont contre, 5 s'abstiennent.

Un droit d'accès différencié pour Triathlon et Duathlon sera étudié pour une proposition en Assemblée Générale Fédérale du 19 février 2011.

Chapitre 9 - TARIFS DE REMBOURSEMENT DE FRAIS POUR L'ANNEE 2012

Les propositions présentées par le Trésorier sont votées à l'unanimité par le Comité Directeur.

Denis JAEGER propose au Comité Directeur de retravailler sur les tarifs multiples (et trop nombreux pour une bonne gestion) des Pass-journée. Le Comité Directeur est favorable à une évolution de ce dispositif.

4. Marketing / Communication

Frank GASQUET présente et commente le projet fédéral Marketing / Communication 2011, suite aux décisions des différents CD de 2010.

- Initialisation de la réorganisation administrative : Paul Farell COUCHE cadre d'un Secteur qui passe à 3 employés suite à l'embauche d'Audrey PEROT.
- Réalisation d'un outil de suivi financier identique pour l'ensemble des élus ou des employés fédéraux Relance du rôle de la Commission Com / Marketing avec la désignation de « référents ».
- 4 Pôles : Communication média / Communication hors média / Communication Olympique / Marketing

Audiovisuel

- Diffuseurs : Reconduction de contrat à l'étude avec Sport + / Négociations en cours sur la ligne éditoriale et les horaires de diffusion.
- Production : Reconduction du contrat pour les saisons 2011 et 2012 à tarif constant

Radio : Reconduction du partenariat RMC / Diffusion de spots nationaux et régionaux pour chaque étape du Grand Prix Lyonnaise des Eaux - Valorisation 20 000 €/étape hors Paris

Presse spécialisée / Triathlète Magazine

- **Numéros fédéraux : 3 envois par foyer licencié en 2011 : janvier – juillet – octobre** *(maintien d'un envoi licenciés en avril pris en charge par Triathlète)* / Calendrier 2011 : envoi avec le numéro de janvier / Guide des Grandes Epreuves : version papier annulée en 2011 (cf. refonte site internet fédéral).

- **Négociations en cours** : Présence de contenu spécifique sur le nouveau site fédéral / Couplage de l'abonnement magazine et la prise de licence en ligne / Planning 2012 des numéros fédéraux / Evolution du Tri à la Une. Renforcement de la présence web

Site institutionnel : Refonte totale du site www.fftri.com (ouverture prévue fin mars 2011) / + clair, + plus rapide, + plus intuitif, + plus interactif + de vidéos, + de photos, + de résultats, + de direct.

Sites événementiels : Triathlon de Paris Ile-de-France / Triathlon de Nice Côte-d'Azur (ouverture 24 janvier 2011).

Réseaux sociaux : Pages Facebook : Triathlon de Paris et F.F.TRI. (ouverte depuis janvier 2011) / Twitter : ouverture prévue en mars 2011.

Newsletters : Clubs : le 12 de chaque mois – 1166 destinataires / Licenciés : le 25 de chaque mois – 32895 destinataires.

Agence de presse : Choix d'une agence de presse pour les années 2011 et 2012 à prix constant

Axes de travail : Le triathlon « sport pour tous » / L'équipe de France de Triathlon Courte Distance dans l'objectif des Jeux Olympique de 2012 / Le Grand Prix Lyonnaise des Eaux, championnat de France des clubs de D1.

Actions spécifiques : Voyage de presse : Test Event de Londres (6 – 7 août 2011) / Développement en interne de relations presse spécifiques

Stand Fédéral

- **Public cible triathlon** : Présence Fédérale sur les étapes de Grand Prix et les Championnats de France de Triathlon CD et LD / Renforcement de la collaboration avec les Ligues, CD, Clubs / Mise à disposition du stand à la demande / Organismes ou structures fédérales (Sur présentation d'un dossier et en fonction des disponibilités, Ex : Coupe de France - Parthenay)
- **Grand public** : Running Expo (ex Marathon Expo), reconduction de l'opération / Soirée événementielle: ADIDAS Store des Champs Elysées Réflexion en cours

Outils de communication institutionnels : Licence / Carte de Vœux / Evolution du CD ROM

Outils de communication grand public

- Flyers promotionnels : Finalisés (Triathlon – Duathlon - Bike & Run – Handisport) / En cours (Jeunes – Aquathlon).
- Affiches : Finalisés : Triathlon - Duathlon - Equipe de France – Jeunes / En cours : Bike and Run - Aquathlon

Objectif Londres 2012

- Actions de communication pré-Evènement
- Jeu concours : discussions en cours avec plusieurs partenaires (Lyonnaise des Eaux – RMC – Crédit Coopératif)
- Voyage incentive lors du Test Event de Londres en 2011 à destination des partenaires et journalistes

- Opérationnel Terrain 2012, en réflexion : Création d'un « fan club » présent en nombre le Jour J / Organisation d'une soirée « Club France » en lien avec nos partenaires

Pour clôturer la fin de ce projet Marketing / Communication 2011, Frank GASQUET présente les logos des différents et nouveaux partenaires fédéraux.

5. Vie Sportive / Direction Technique Nationale

5.1 Plan d'action Equipes de France 2011

Frank BIGNET présente et diffuse ce plan d'action :

BILAN 2010 : « Nous avons le droit et le devoir d'y croire »

AMBITION 2011 : « Y croire encore plus »

Comment ? En maintenant une rigueur dans l'écriture et dans l'application des modalités de sélection (EDF, Pôle, IATE...) / En optimisant l'accompagnement de chaque athlète identifié / En balisant le chemin de performance via des niveaux de classification tout en acceptant sa singularité.

Les objectifs sportifs Elite

- **Triathlon Courte Distance** : 6^{ème} Etape de la WCS : 06 août à LONDRES (GB) / Championnat d'Europe : 25 juin à PONTEVEDRA (Espagne) / Grande Finale de la WCS : 11 septembre à PEKIN (Chine)
- **Triathlon Longue Distance** : Championnat du Monde : 05 novembre à HENDERSON (USA)
- **Duathlon Courte distance** : Championnat du Monde / 25 septembre à GIJON (Espagne) / Championnat d'Europe : 17 avril à LIMERICK (Irlande)

Frank BIGNET explique de quelle façon le chemin sera balisé avec des niveaux de classification des sportives et sportifs pour la Saison 2011, et présente le plan d'action (déplacements, évaluations, accompagnement médical, mental, des entraîneurs, des intervenants extérieurs etc.).

5.2 Echancier Olympique

Frank BIGNET présente l'échéancier Olympique aux membres présents. Celui-ci n'appelle aucun commentaire, il est validé par le Comité Directeur :

3 décembre 2010	Détermination de l'échéancier avec le Bureau Directeur fédéral
mars-11	Validation des modalités de sélection par le Bureau Directeur fédéral
mars-11	Validation des modalités de sélection par le Comité Directeur fédéral
juin-11	Validation des modalités de sélection par la CNSHN
6 août 2011	Etape de la Série Championnat du Monde de Londres
8 juin 2012	Communication par l'ITU des places de qualification aux CNO
22 juin 2012	Information des CNO à l'ITU de l'utilisation des places qualification

2 juillet 2012	Confirmation de l'ITU de l'attribution finale des places de qualification
9 juillet 2012	Date limite d'envoi des formulaires d'inscription au LOCOG
6 août 2012	Epreuve féminine
9 août 2012	Epreuve masculine

5.3 Ecole Française de Triathlon

Frank BIGNET fait un point d'information sur l'état d'avancement de l'Ecole Française de Triathlon. La volonté de l'équipe technique est de relancer ce dispositif sur lequel il n'a pas été possible de travailler ces deux dernières années. Il rappelle que c'est un outil au service des clubs investis dans la formation des jeunes, dont l'objectif est d'assurer une dynamique dans l'ensemble des clubs. Des travaux ont été relancés sous la direction de Laurent MASSIAS. Les différents outils travaillés permettront de baliser un chemin de formation de nos jeunes sportifs.

Frank BIGNET rappelle à tous les membres présents l'importance à se mobiliser dans la recherche de partenariat, via la taxe d'apprentissage.

5.4 Calendrier des Grandes Epreuves Fédérales : modifications et validation

Dominique SAGARY, Président de la CNGE, présente le calendrier modifié et le Comité Directeur le valide à l'unanimité. Il émet l'idée d'une possibilité pour des organisateurs potentiels de candidater toute l'année, via le site internet fédéral.

Sur proposition de Dominique SAGARY, le Comité Directeur adopte la modification de procédure consistant à qu'il ne soit plus OBLIGATOIRE d'attendre la date du 7 Septembre de l'année en date limite de dépôt des candidatures au Grandes Epreuves pour l'année N+1. Il autorise de ce fait la CNGE à "entériner" des candidatures éventuelles pour la saison N+1 au fur et à mesure de leur dépôt sous réserve d'un dossier complet.

Dominique FRIZZA liste les clubs reconduits en D1.

Il annonce aussi la réunion prochaine (le 5 février) avec ces Clubs. Un questionnaire leur a été préalablement adressé, il servira de support de travail pour la journée. La réflexion portera sur la place des Clubs de D1 dans l'ossature fédérale, la formation et des questions financières afin de mieux situer la place des équipes de D1 dans le Club, et l'accompagnement concédé par les différentes collectivités locales. L'évolution des Championnats de France de Triathlon sera aussi à l'ordre du jour, cette réflexion sera par ailleurs engagée avec les Président(e)s de Ligues, les Athlètes, les CTL et la DTN, les Arbitres.

Dominique FRIZZA précise aussi que les candidatures de Nancy au Championnat du Monde de Duathlon 2012 et de Belfort au Championnat du Monde de Triathlon Longue Distance 2013 ont été déposées auprès de l'ITU.

5.5 Conventions F.F.TRI. / Ligues Régionales

Cédric GOSSE rappelle le projet d'évolution de l'aide à la professionnalisation qui a été présenté au Séminaires des Président(e)s de Ligues. L'idée est d'installer un échange plus important et moins « descendant » de la Fédération vers les Ligues, pour construire un plan de développement avec des objectifs partagés, sur le modèle de la convention d'objectif négociée entre la Fédération et le Ministère. Ce plan viserait à concilier les spécificités des Ligues et la volonté politique fédérale, il serait contractualisé. Afin de ne pas alourdir le dispositif, le dossier CNDS pourrait servir de support, cette convention y serait alors intégrée. Cédric GOSSE demande au Comité Directeur de valider la poursuite de cette optique de travail pour une présentation finalisée au Comité Directeur de juin 2011. Le Comité Directeur est favorable à cette proposition.

5.6 Triathlons de Paris et Nice 2011

5.6.1 Triathlon de Paris

Cédric GOSSE fait part du projet d'accueillir de plus en plus de concurrents et de s'implanter dans un lieu n'obligeant pas à de nouvelles modifications dans les années à venir. La volonté d'une maîtrise des coûts retient l'attention constante du Comité d'organisation. Les parcours 2011 sont en cours de validation.

Bernard SAINT-JEAN présente le programme de l'opération.

5.6.2 Triathlon de Nice

Dominique SAGARY et Bernard SAINT-JEAN présentent le Triathlon de Nice. Il sera organisé en collaboration avec la L.R.TRI. Côte d'Azur et le Club local Nice Triathlon Club.

6. Commissions Nationales

6.1 Bilan 2010

Philippe LESCURE rappelle que les Commissions Nationales présenteront leurs bilans à l'Assemblée Générale Fédérale du 19 février 2011.

Concernant la Commission Nationale de Développement, Jean-Marc GROSSETETE rappelle l'entrée du Paratriathlon aux Jeux Olympiques de 2016, à Rio. Il précise aussi que les référents de Commissions ont été sollicités pour donner leur avis sur le document en cours, bientôt finalisé « Agenda 21 du Triathlon ».

Valérie LAGRANGE explique les difficultés rencontrées dans la mise en place de l'opération prévue de communication « Triathlon Féminin » avec le Stade Français. Il est proposé, s'il n'y a pas possibilité de négocier avec ce Club (qui souhaite une contrepartie financière de 3 500 €), qu'une journée de réflexion soit organisée autour de la pratique du triathlon au féminin. Le Comité Directeur est favorable à cette évolution.

A la question de Michelle MONSERAT sur l'état d'avancement de la Convention avec l'URSSAF, Patrick SOIN précise que des opérations continuent à se dérouler dans les Ligues Tests.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du Comité Directeur et les Président(e)s de Ligues Régionales pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général

**COMITE DIRECTEUR OUVERT AUX PRESIDENT(E)S DE
LIGUES**

20 FEVRIER 2011 – 9H00

SAINT RAPHAEL

**Membres du CD
présents**

Elisabeth BARRAUD, Jacky BAUDRAND, Frank BIGNET, Pierre BIGOT, Jean-Michel BUNIET, Isabelle CAMOUS, Emmanuel CHABANNES, Valérie DELAGRANGE-GAUTHIER, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Pascal GODEL, Cédric GOSSE, Jean-Marc GROSSETETE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Gérald IACONO, Denis JAEGER, Philippe LANG, Jacques LAPARADE, Christophe LEGRAND, Philippe LESCURE, François LHUISSIER, Claude MARBLE, Michelle MONSERAT, Alexandre PY, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN, Grégory VINCENT.

**Président(e)s de
ligue présent(e)s**

Daniel ALLANO (Normandie), Daniel BAZOGE (Pays de la Loire), Jean-Pierre CAMBOT (Aquitaine), Michel FAUBERT (Limousin), Michel GRAZIETTI (Corse), Patrick LORIGNY (Poitou Charente), Denis MAIRE (Bourgogne), Eric MEUNIER (Nouvelle Calédonie), Gérard OREGGIA (Provence Alpes), Patrick PORCHER (Centre), Patrick POULET (Alsace), Christophe ROUALLAND (Guadeloupe), Michel SERRADELL (Midi Pyrénées), Andrée VIDIL (Bretagne), Jean-Claude ZIENKIEWICZ (Lorraine)

**Membres du CD
absents excusés**

Anne-Zélie BARTHOD, Liala FOUMANN, Jean-Claude SABATHE

**Président(e)s de
ligue absent(e)s
excusé(e)s**

Jean-Philippe BREYNE (Auvergne), Serge TYBURN (Martinique), Guy WUILLOT (Picardie)



Le Président ouvre la réunion en remerciant les membres du Comité Directeur Fédéral (CDF) et les Président(e)s de Ligues Régionales pour leur participation.

1. Approbation du Procès-verbal du Comité Directeur du 15 janvier 2011

En l'absence de remarques particulières, Le Président LESCURE soumet au vote le procès verbal du Comité Directeur du 15 janvier dernier, qui est approuvé par tous les membres présents.

2. Administration Générale

Le Secrétaire Général, Patrick SOIN, présente un point sur l'évolution de la prise de licences, avec un comparatif aux 16 février 2010 et 2011. Près de 31 000 licences ont été saisies à ce jour, soit un écart positif de 16 %. Le même constat est posé concernant les Clubs, 661 étant affiliés au 16 février 2011, soit déjà + 14 Clubs. Un état des lieux mensuel parviendra dorénavant par mail, aux membres du Comité Directeur et aux Président(e)s de Ligues, leur permettant de prendre régulièrement la mesure de cet indicateur essentiel d'activité et de progression.

Au regard des difficultés à connaître dans les délais, les représentant(e)s élus dans chaque Ligue pour la représenter à l'Assemblée Générale Fédérale (obligation statutaire), un document type sera envoyé à compter de l'an prochain. Rempli et certifié, il fera apparaître le nom de la personne désignée pour représenter la ligue régionale à l'Assemblée Générale Fédérale. Patrick SOIN rappelle aussi l'obligation de remettre à la Fédération tous les documents, présentés et validés chaque année en AG de Ligue (Rapports moral, d'activité et financier ; Budget Prévisionnel ; nouveaux statuts si modifiés), ainsi que le compte rendu de l'assemblée générale.

Le Secrétaire Général fait part de l'avancement des travaux du groupe composé de Pierre BARDI, Guillaume FRITSCH, Pierre BIGOT et lui-même, concernant l'évolution des outils informatiques fédéraux. Une première présentation des réflexions en cours aura lieu lors du séminaire du Bureau Directeur, le 18 mars prochain, à Limoges. Au fur et à mesure de la réflexion, ce groupe sera étoffé d'éventuels prestataires extérieurs et divers conseils.

3. Assemblée Générale Fédérale 2012

Cette Assemblée Générale Fédérale doit se tenir à l'Ile de La Réunion, les 3-4 ou 10-11 Mars 2012. Françoise HUOT-JEANMAIRE, Présidente de la Ligue de La Réunion précise qu'elle est en attente des lettres d'engagements des Collectivités et que des démarches sont toujours en cours afin d'approcher des tarifs les plus intéressants.

Philippe LESCURE rappelle que le principe a bien été validé, mais que seules des assurances financières permettront de confirmer ce projet qui doit absolument s'inscrire, pour la Fédération, dans une enveloppe financière proche du budget habituellement octroyé pour toute Assemblée Générale. En l'absence de garanties, il sera proposé au Comité Directeur de Juin 2012 de valider une autre orientation géographique pour la tenue de cette réunion.

4. Réunions du Comité Directeur Fédéral 2011

- **19 Juin** / Réunion physique à Paris
- **11 octobre** / Réunion téléphonée portant sur la Réglementation Fédérale
- **15 octobre** / Réunion physique à Paris
- **14 janvier 2012** / Réunion physique à Paris / Suite aux nouvelles orientations, CD non ouvert aux Président(e)s de Ligues

5. Date et lieu du Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales 2011

Seule la Ligue de Lorraine est restée candidate pour organiser ce séminaire, la Ligue d'Aquitaine réservant sa candidature sur 2012. Jean-Claude ZIENKIEWICZ propose plusieurs destinations Lorraines (Nancy, Metz ou Marville), tout en privilégiant celle de Marville. Au regard des compléments d'information apportés par Jean-Claude ZIENKIEWICZ, les membres du Comité Directeur votent à l'unanimité pour une organisation du séminaire 2011 à Marville.

6. Perspectives F.F.TRI. / Irontour

Le Président présente l'offre que SPORTYS a récemment faite à la F.F.TRI. Bruno MOLINAS souhaite se séparer des 87,5 % qu'il possède dans la SAS Irontour qui organise annuellement le circuit de l'Ironkids et de l'Irontour. Carole GALLY, la responsable exécutive de ces événements est détentrice des 12,5% restant.

Si l'offre présentée peut être étudiée par la F.F.TRI., elle le sera après prise en compte de la situation financière de la société. Les comptes 2008 et 2009 ont été reçus au siège fédéral mais il manque à ce jour les comptes 2010.

Philippe LESCURE propose de poursuivre l'étude en cours et d'organiser un prochain Comité Directeur téléphonique, pour faire le point sur l'état d'avancement de ce dossier. Madame Carole GALLY sera éventuellement rencontrée, après réception de tous les éléments devant parvenir à la F.F.TRI. au plus tard le 15 avril, qui permettront de juger de la situation financière réelle de la SAS. Le Comité Directeur valide cette orientation.

7. Informations : Direction Technique Nationale et Vie Sportive.

7.1 Présentation des modalités de sélection aux JO 2012

Frank BIGNET présente les modalités de sélection aux Jeux Olympiques 2012, issues d'un travail de collaboration entre les entraîneurs nationaux en charge de l'équipe de France Olympique, Gérard HONNORAT, compte tenu de son expérience, et la direction des politiques sportives.

Modalités de sélection / Jeux Olympiques LONDRES 2012 / 5 possibilités

I - WCS LONDRES - 06 et 07 août 2011

TOP 8 / Deux athlètes peuvent être retenu(e)s sur cette épreuve.

Si plus de 2 athlètes réalisent le critère d'accès à la sélectionnabilité, l'ordre d'arrivée sera pris en compte.

II - Au lendemain de la Grande Finale de la WCS de PEKIN - 10 et 11 septembre 2011

Si une ou un seul athlète a réalisé le critère ci-dessus, ou bien si aucune, aucun athlète ne réalise le critère ci-dessus, un athlète par sexe est susceptible d'être placé en position de sélectionnable après la Grande Finale de la Série Championnat du Monde (PEKIN, septembre 2011).

Sans ordre de priorité, le choix est fait parmi les athlètes classés :

- Dans les 8 premières, premiers du classement général de la Série Championnat du Monde 2011
- Dans les 8 premières, premiers du classement olympique obtenu au lendemain de la Grande Finale de la Série Championnat du Monde 2011
- Dans les 3 premières, premiers du Championnat d'Europe 2011 à Pontevedra (Espagne)
- Dans les 8 premières, premiers de la Grande Finale de la Série Championnat du Monde 2011 à Pékin (Chine)

III - Etre retenu(e) à discrétion du sélectionneur

Si aucune, aucun athlète ne réalise les critères énoncés dans la 1ère et dans la 2ème possibilité, le sélectionneur se réserve le droit de placer une, un athlète en position de sélectionnable après analyse des résultats obtenus sur les compétitions de référence (Série Championnat du Monde, Championnat d'Europe) au cours de la période olympique en cours.

Le sélectionneur rendra sa décision au plus tard le 15 octobre 2011.

IV - Championnat d'Europe 2012.

TOP 3 / Si plus d'une, d'un athlète réalise le critère d'accès à la sélectionnabilité, l'ordre d'arrivée est pris en compte.

V - Etre retenu(e) à discrétion du sélectionneur.

Si aucune, aucun athlète ne réalise les critères énoncés dans la 1ère puis la 2ème puis la 3ème puis la 4ème possibilité, le sélectionneur se réserve le droit de compléter le quota attribué au pays au 1er juin 2012, dans l'intérêt de l'Equipe de France.

Une, un athlète peut être désigné(e) pour sa capacité à faciliter l'obtention d'une médaille à une sportive ou un sportif déjà sélectionné(e).

En réponse à François LHUISSIER, Frank BIGNET précise que les athlètes seront toujours en position de « sélectionnables » jusqu'en juin 2012. En effet, le nombre des dossards attribués par nation n'étant publié que le 31 mai 2012, les athlètes « sélectionnés » ne pourront être identifiés que courant juin 2012.

Les membres du Comité Directeur valident ce schéma des modalités de sélection pour les Jeux Olympiques 2012, à l'unanimité.

7.2 Comité de Sélection / Jeux Olympiques 2012

Frank BIGNET expose le rôle, la composition et les modalités de fonctionnement de ce Comité de sélection.

Rôle

Le Comité de sélection vérifie le respect des modalités de sélection de l'Equipe de France Olympique.

Composition

Le Comité de sélection est composé de 4 membres :

- Le Président de la Fédération ou son représentant,
- Le Directeur Technique National,
- Le Médecin des Equipes de France,
- L'Entraîneur National en charge de l'équipe concernée.

Modalités de fonctionnement

- Convocation par le Directeur Technique National de l'ensemble des membres du comité de sélection,
- Etablissement d'une liste d'athlètes par l'entraîneur en charge de l'équipe concernée,
- Présentation de cette liste au Comité de sélection,
- Vérification par le Comité de sélection du respect des critères de sélection,
- Avis donné par le médecin référent sur les sportifs présentés,
- Sélection finale faite par le Directeur Technique National

7.3 Evolution des critères de labellisation des Ecoles de triathlon

Suite à la campagne de labellisation des Ecoles de Triathlon 2011, Frank BIGNET présente les évolutions pour 2012 et au delà (en termes de lecture et mise en œuvre des critères de labellisation), souhaitées par le groupe de travail en charge de ce dossier, et composé du Comité d'évaluation, d'autres membres élus et de la DTN. Ces propositions d'évolutions ont été validées par le Bureau Directeur du 18 février dernier.

EFFECTIF JEUNE

(modifications s'appliquent aux 3 niveaux de labels)

Labellisation 2012 : suppression de la prise en compte des licences longues dans le nombre de licenciés jeunes au 31 août 2011.

Labellisation 2013 et après : le nombre de licenciés pris en compte est arrêté au 31 août de l'année N-1.

VIE SPORTIVE / MANIFESTATION SPORTIVE

(Modifications s'appliquent aux 3 niveaux de labels)

Labellisation 2012 : pas de changement concernant la manifestation organisée entre le 1^{er} novembre et le 31 octobre 2011.

Labellisation 2013 et après : Pour 2013, manifestation organisée entre le 1^{er} septembre 2011 et le 31 août 2012 / pour 2014, manifestation organisée entre le 1^{er} septembre 2012 et le 31 août 2013 etc.

EQUIPE PEDAGOGIQUE / A compter de la labellisation 2012

- Pour Ecole * : 1 cadre titulaire du BF5
- Pour Ecole ** :
15 à 20 Jeunes : 1 cadre titulaire du BF4 ou du BPJEPS avec UCC « Triathlon » (BP APT – BP AA)
21 à 40 Jeunes : 1 cadre titulaire du BF4 ou du BPJEPS avec UCC « Triathlon » (BP APT – BP AA) + 1 BF5
Et 1 BF5 par tranche de 20 licenciés supplémentaires.
- Pour Ecole *** : 30 à 40 Jeunes : 1 cadre titulaire du BF3 ou DEJEPS (stagiaire ou titulaire) + 1 BF5 + 1 BF5 par tranche de 20 licenciés supplémentaires.

VIE SPORTIVE / CLASS TRIATHLON

(modifications s'appliquent aux 3 niveaux de labels)

50% de l'effectif jeune doit avoir réalisé les tests complets (natation et course à pied) au cours de la période considérée (ne s'applique qu'aux minimes, cadets et juniors). Le club devra joindre au dossier de labellisation le listing des résultats complets.

Labellisation 2012 : il n'y a pas de changement, les résultats sont enregistrés entre le 1^{er} novembre 2010 et le 31 octobre 2011.

Labellisation 2013 et après : les résultats seront enregistrés entre le 1^{er} Septembre et le 31 août.

VIE SPORTIVE / PARTICIPATION DES JEUNES LICENCIES AUX EPREUVES

(Modifications s'appliquent aux niveaux ** et *).**

50% de l'effectif jeune du club participe à au moins 3 épreuves parmi celles inscrites au calendrier sportif régional et au Challenge National Jeune (demi finales CF Triathlon, CF Duathlon, Triathlon, Aquathlon). Le Club devra joindre au dossier de labellisation la liste nominative relative aux participations.

Labellisation 2012 : pas de changement, prise en compte des épreuves effectuées entre le 1^{er} novembre 2010 et le 31 octobre 2011.

Labellisation 2013 et après : prise en compte des épreuves effectuées entre le 1^{er} septembre et le 31 août de l'année N.

PROPOSITIONS DU CALENDRIER DE LABELLISATION 2012

Label	Dépôt des dossiers Ligue Régionale	Dépôt des dossiers F.F.TRI.	Comité d'Evaluation	Listes	Supports de com.
*	Avant le 1 ^{er} novembre 2011 délai de rigueur	Avant le 15 novembre 2011 <i>(liste nominative)</i>	/	15 décembre 2011	Début Janvier 2012 <i>(envoi dans les clubs)</i>
**		Avant le 15 novembre 2011 <i>(dossiers visés par LR)</i>	1 ^{ère} semaine de décembre 2011		
***		/			

PROPOSITIONS DU CALENDRIER DE LABELLISATION SAISONS 2013 ET APRES...

Label	Dépôt des dossiers Ligue Régionale	Dépôt des dossiers F.F.TRI.	Comité d'Evaluation	Listes	Supports de com.
*	Avant le 15 septembre de l'année N-1	Avant le 1 ^{er} octobre de l'année N-1 (liste nominative)	/	15 novembre de l'année N-1	Début décembre de l'année N-1 (envoi dans les clubs)
**		Avant le 1 ^{er} octobre de l'année N-1 (dossiers visés par LR)	1 ^{ère} semaine de novembre de l'année N-1		
***	/	Avant le 15 septembre de l'année N-1			

PROPOSITIONS RELATIVES AUX MODALITES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS

Il sera précisé dans les formulaires de demande de labellisation que ceux-ci doivent impérativement faire l'objet d'un **archivage au sein des ligues régionales**: En cas de litige ou de contestation, notamment concernant les labellisations régionales (Ecole de Triathlon*), la F.F.TRI. se réserve un droit de regard sur ces dossiers.

Dans le **cas de clubs concernés par la D1 ou la D2, la labellisation sera examinée et validée par la F.F.TRI. quel que soit le niveau de label sollicité.**

L'**instruction des dossiers par la Direction Technique Nationale sera désormais effectué par 2 cadres** et non plus par le seul cadre responsable du projet jeune.

Un document concernant le **Comité d'Evaluation**, précisant **son rôle, sa composition et son mode de fonctionnement**, sera très prochainement élaboré et soumis à la validation du BD.

L'évolution des critères de labellisation des Ecoles de Triathlon est validée à l'unanimité par les membres du Comité Directeur. Les Président(e)s de Ligues sont également consultés par le Président LESCURE : à la majorité, les Président(e)s de Ligues valident cette orientation (deux abstentions).

8. Synthèse des travaux sur l'évolution des Championnats de France

Dominique FRIZZA fait état des travaux en cours :

- 4 Février 2011 à Paris, réunion des Présidents des clubs ayant des athlètes concernés par le Projet Londres 2012. Une présentation des critères de sélection a eu lieu, et un travail commun sur un plan de communication olympique a été acté.

- 5 Février 2011 à Paris, réunion des dirigeants des Clubs de D1. La synthèse des questionnaires, dont le Comité Directeur a été destinataire, leur a été présentée (encadrement des jeunes, place de la première division au sein du club et). Ce sera aussi une base de travail à la concertation plus large, déjà engagée, sur les évolutions concernant les Clubs de D1.

- Le souhait largement exprimé par les dirigeants, de voir évoluer les formats de courses sur les étapes des Grands Prix a été pris en compte. Un format relais sera proposé sur le Grand Prix de Tour. Un groupe de travail, piloté par Dominique SAGARY, sur lequel sont associés des membres de la CNDGE, des arbitres et des représentants de clubs est chargé d'élaborer le cadre de cette course. Un projet sera présenté à l'occasion du Grand Prix LDE de Nice.

- Concernant le Duathlon, il avait été acté, lors du dernier Comité Directeur de Janvier 2011, l'évolution éventuelle de l'accès à la première division. Une réunion aura lieu sur l'étape des Sables d'Olonne. Un questionnaire servira de support pour engager les différentes réflexions, qui seront aussi étendues aux Clubs de Triathlon.

- Dominique FRIZZA présente un document de synthèse relatant les échanges qui ont eu lieu avec différentes instances (Athlètes, CTL, Président(e)s de Ligues, Clubs, Gens de la communication et Arbitres Nationaux), suite à la demande du Comité Directeur Fédéral de mai 2010. Le souhait était alors d'organiser une réflexion sur les championnats de France de Triathlon Courte Distance, pour envisager d'éventuelles évolutions. Un document plus abouti sera présenté au Comité Directeur de juin 2011.

Denis MAIRE demande pourquoi la question de l'obligation d'un Français pour classer une équipe, n'a pas été intégrée au questionnaire. Philippe LESCURE propose qu'elle soit intégrée aux réflexions en cours.

9. Affaires Internationales

Philippe LESCURE, Bernard SAINT-JEAN et Denis JAEGER ont participé à Bruxelles à une réunion des Fédérations Nationales et Européennes.

Le Président fait part de la demande de soutien du Maroc, engagé dans une démarche de création d'une Fédération. La F.F.TRI. a répondu favorablement à cette demande d'accompagnement.

Dominique FRIZZA précise que les délégués Français (délégués techniques, arbitres) ont à nouveau été largement sollicités cette année, par l'ITU et l'ETU. Cela marque une réelle évolution.

10. Informations et questions diverses.

La date du 19 Mai 2012 (Ascension) a été arrêtée par l'organisateur potentiel des Championnats de France de Triathlon Longue Distance, qui pourraient se dérouler à Calvi.

Elisabeth BARRAUD fait part de la proposition de la Ville de St Raphaël, d'être candidate à l'organisation de Championnats de France d'Aquathlon, de Bike and Run, et de la Coupe de France des Clubs.

Christophe LEGRAND souhaite que l'on s'interroge sur le fait que des Clubs de Duathlon D2 refusent de monter en D1. Dominique FRIZZA propose de réfléchir à ce problème, avec la Commission Nationale Sportive et de faire des propositions au Comité Directeur de Juin 2011.

Dans le cadre de l'aide à la professionnalisation, Cédric GOSSE informe qu'un questionnaire sera envoyé très prochainement aux Ligues, afin que d'éventuelles modifications ayant eu lieu en cours d'année puissent être enregistrées, et que le versement de cette aide soit effectué au plus vite.

Le Président clôture la séance, remercie la Ligue Côte d'Azur, et particulièrement Elisabeth BARRAUD et son équipe pour leur accueil. Il remercie les membres du Comité Directeur et les Président(e)s de Ligues Régionales pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général

COMITE DIRECTEUR

18 Juin 2011 – 9h00 à 18h00

PARIS / CNOSF

Présents

Elisabeth BARRAUD, Anne-Zélie BARTHOD, Jacky BAUDRAND, Frank BIGNET, Pierre BIGOT, Jean-Michel BUNIET, Isabelle CAMOUS, Emmanuel CHABANNES, Liala FOUMANN, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Pascal GODEL, Jean-Marc GROSSETETE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Gérald IACONO, Denis JAEGER, Philippe LANG, Christophe LEGRAND, Philippe LESCURE, François LHUISSIER, Claude MARBLE, Michelle MONSERAT, Alexandre PY, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN.

Absents excusés

Valérie DELAGRANGE-GAUTHIER, Cédric GOSSE, Jacques LAPARADE, Jean-Claude SABATHE, Grégory VINCENT.



Le Président ouvre la réunion en remerciant les membres du Comité Directeur Fédéral (CDF) pour leur participation.

1. Secrétariat Général / Administration Générale

1.1 Approbation du PV du Comité Directeur du 20 février 2011

Le PV du Comité Directeur du 20 février 2011 n'appelle aucun commentaire, il est approuvé à l'unanimité des membres présents.

1.2 Point licences

Le nombre de licences au 14 juin 2011 s'élève à 33 186, soit près de 3 000 licences supplémentaires par rapport à l'année dernière à la même date. Le nombre de Clubs est de 663 à ce jour, soit 16 clubs de plus par rapport à la fin de saison dernière.

1.3 Point informatique / Evolution 2011 – 2012

Patrick SOIN rappelle que dès la rentrée de septembre 2011, la F.F.TRI. ne délivrera plus de support de licence physique, la licence sera dématérialisée et qu'il sera possible pour chaque licencié d'imprimer sa licence autant de fois que nécessaire en cours d'année. Cette même fonction d'impression de licence sera également accessible aux clubs.

Patrick SOIN diffuse et commente un power-point permettant de suivre l'évolution du projet informatique 2012. Nous passerons d'un outil de gestion (licences, manifestations etc.) à un véritable outil de communication par Internet. La F.F.TRI. a fait appel à un prestataire externe pour être accompagnée et conseillée tout au long du projet (monter le cahier des charges, analyser les solutions proposées, suivre le développement du projet...). Le nouveau dispositif devrait être opérationnel en septembre 2012 si toutes les échéances sont respectées.

Patrick SOIN rappelle que la F.F.TRI. devra travailler à la simplification de certaines procédures, notamment celles des pass journée pour lesquels la réduction à 3 ou 4 types de catégories de pass journée avec 3 ou 4 tarifs identiques partout en France simplifierait la gestion interne et la compréhension du dispositif en externe.

1.4 Assemblée Générale Fédérale 2012

Au regard des informations données par Bernard SAINT-JEAN, Directeur Général, qui s'est déplacé à La Réunion en décembre dernier, et de Françoise HUOT-JEANMAIRE, Présidente de la Ligue Régionale, les membres du Comité Directeur (sauf 1 voix contre et 3 abstentions) valident l'organisation de l'Assemblée Générale Fédérale à La Réunion, les 4 et 5 février 2012. La Présidente a obtenu des engagements oraux des Collectivités (Région et Département), qui sont très favorables à ce projet, et les courriers officiels seront envoyés prochainement. Le devis le plus favorable émanant des compagnies aériennes qui ont toutes été sollicitées (Air France, Corsair et Air Austral) est celui de Corsair, avec laquelle des négociations sont engagées.

1.5 Mouvements de personnel fédéral

- Recrutement en cours pour remplacer Christophe PICARD (Secteur Adhésions).
- Création d'un poste Administratif sur le secteur Emploi / Formation basé à Aix en Provence, recrutement en cours.
- Araceli GONZALEZ bénéficiera d'un congé individuel de formation d'un an à compter de janvier 2012. Un remplacement sera prévu pendant cette période.

2. Trésorerie Générale

2.1 Créances au 31 Mai 2011

L'état des créances, diffusé au Comité Directeur, n'appelle aucune remarque, sauf pour ce qui concerne la Société SPORTYS dont la créance est qualifiée de « douteuse ». Philippe LESCURE informe le Comité Directeur de la situation de redressement judiciaire de la Société SPORTYS. Des offres de reprise de tout ou partie de l'activité de cette Société, qui a gardé la propriété intellectuelle des Circuits « Iron Kid » et « Iron Tour », sont en cours. C'est dans ce cadre qu'une délégation fédérale a rencontré un repreneur potentiel ce vendredi 17 Juin, et dans un autre RDV, le Président de la Société nouvellement créée « SAS Fit Days », ayant repris sous une autre appellation, les activités des Circuits « Iron kid » et « Iron Tour ». Il n'y aura pas d'impact sur l'organisation de « Paris 2011 », et toute hypothèse de récupérer tout ou partie de cette créance, s'élevant à un total de 42 329,65 € n'est pas exclue. Les membres du Comité Directeur seront informés de l'évolution de ce dossier.

2.2 Suivi budgétaire au 31 mai 2011 et révision Convention d'Objectif

Denis JAEGER diffuse le document de suivi budgétaire, prenant en compte les modifications effectuées dans le cadre du Bureau Directeur, tenu la veille de cette instance, et ne figurant pas encore dans les dossiers remis aux membres du Comité Directeur. Ce budget présenté à l'équilibre, ne prend pas en compte la « créance douteuse » de la Société SPORTYS. Il est adopté à l'unanimité par les membres du Comité Directeur.

Suite à la signature de la Convention d'Objectif avec le Ministère, en mai dernier, et après 7 mois d'exercice, Denis JAEGER constate que les ressources en lien avec les adhésions sont en légère augmentation, par rapport au prévisionnel. Toutefois, il attire l'attention du Comité Directeur sur les incertitudes concernant certaines recettes, et notamment le Triathlon de Paris 2011, la créance de la Société SPORTYS. Un groupe de travail se réunira dans les semaines à venir afin d'anticiper et d'envisager de possibles économies, soit sur des achats prévus, soit sur des reports d'actions.

2.3 Point d'information sur les Contrôles fiscaux

Contrôle fiscal 2004-2005 :

La F.F.TRI. a fait appel de la décision du Tribunal Administratif de Montreuil.

Contrôle fiscal 2008-2009-2010 :

Le contrôle est en cours, un point sera fait à l'issue de la réunion de synthèse avec l'inspecteur des impôts en charge du contrôle.

2.4 Pass Journées 2012

Jean-Michel BUNIET soulève le problème du coût des Pass Journée sur les épreuves en relais, en CD, pour la saison suivante.

Formulation validée par l'Assemblée Générale Fédérale du 6 février 2010 :	Formulation validée par l'Assemblée Générale Fédérale du 19 février 2011 :
** Pratique COMPETITION : Pour une course par équipe, chaque équipier ne disposant pas d'une licence F.F.TRI. « pratiquant » en cours de validité doit faire l'acquisition d'un pass journée dont le coût correspond : ➤ <u>LD Triathlon et Duathlon :</u> à celui du pass journée « Longue Distance Equipe » ➤ <u>toute autre pratique :</u> à celui du pass journée de la distance Triathlon Sprint.	** Pratique COMPETITION en équipe : pour les Bike & Run et les courses par équipe, chaque équipier ne disposant pas d'une licence F.F.TRI. « pratiquant » en cours de validité doit faire l'acquisition d'un pass journée dont le coût correspond : ➤ <u>LD Triathlon et Duathlon :</u> à celui du pass journée « Longue Distance Equipe » ➤ <u>toute autre pratique :</u> à celui du pass journée de la distance et de la pratique considérée.

La modification apportée permet aux épreuves ayant un tarif de pass journée inférieur au coût du pass journée « triathlon sprint » de bénéficier de tarifs plus attractifs, mais inversement, les épreuves ayant un tarif de pass journée supérieur au coût du pass journée « triathlon sprint », comme le triathlon et le duathlon CD, sont pénalisées. En outre, le coût du pass journée équipe CD (triathlon, duathlon) devient même supérieur au coût du pass journée équipe LD, ce qui ne reflète absolument pas la volonté fédérale :

	Pass journée équipe tarif en cours (part fédérale)	Pass journée équipe projection tarif 2012 (part fédérale)
CD / Equipe Tri - Dua	2,5€ hors convention max 2,5 € si convention	20 € hors convention 10 € si convention
LD / Equipe Tri - Dua	10 € hors convention 5 € si convention	10 € hors convention 5 € si convention

Il est proposé de convoquer une Assemblée Générale extraordinaire téléphonique début septembre 2011, une modification de coûts ne pouvant intervenir qu'après validation de cette instance, et avant l'envoi aux organisateurs du document de recensement des épreuves pour la saison 2012.

Le Comité Directeur accepte cette proposition à l'unanimité afin de réviser cette mesure, et de proposer un dispositif identique à celui de 2011. Un texte sera préparé dans ce sens, et soumis à une Assemblée Générale extraordinaire téléphonique, convoquée en septembre 2011 avec comme ordre du jour « proposition de révision du tarif pass journée équipe ».

3. Marketing / Communication

En introduction, Frank GASQUET, Vice Président en charge de la Communication et du Marketing, rappelle que le Triathlon, qui est proche du Kayak dans son développement, est très éloigné des plus grandes Fédérations, ce qui rend le travail de ce secteur d'autant plus difficile. Démonstration :

FEDERATIONS	Licences	Budget
F.F.Football	2 226 000	180 M€
F.F.Tennis	1 100 000	130 M€
F.F.Athlétisme	209 000	16 M€
F.F.Natation	300 000	12 M€
F.F.Cyclisme	110 000	15 M€
F.F.Triathlon	35 000	4,5 M€

Frank GASQUET commente le point d'étape du Secteur Communication / Marketing, en s'appuyant sur un document power point. Il Présente les nouveaux outils et divers produits de développement, avec une projection sur 2012. Il note une nette amélioration dans l'organisation interne de ces deux domaines d'activité, une évolution du Comité de relecture, et la mise en place de réunions régulières de la Commission Nationale de la Communication et du Marketing.

3.1. Communication

3.1.1. Communication Média

➤ Presse Spécialisée / Triathlète Magazine:

- L'envoi du Guide des Grandes Epreuves (coût 9 000 €) sera remplacé par une solution mixte, alliant internet et un support papier, qui pourrait être distribué sur place, pour chaque épreuve.
- L'abonnement du magazine pourra être couplé avec la prise de licence en ligne (1400 € / coût supplémentaire à la charge de Triathlète Magazine).
- Le magazine Triathlète pourra utiliser les productions fédérales de 5 minutes, pour la vente d'un DVD, contre la délivrance d'un lot destiné prioritairement aux Clubs de D1 et organisateurs de Grandes Epreuves.
- Concernant le planning d'envoi des numéros fédéraux 2012, il sera identique à celui de cette année.

➤ Médias Audiovisuel et Radio

Audiovisuel Diffusion : Frank GASQUET présente l'architecture globale du contrat avec Sport+, identique aux années précédentes et note des évolutions positives :

- Horaire de la 1^{ère} diffusion plus intéressant (entre 17H et 22H00)
- Ouverture possible de 5mn sur TV5 Monde.
- Terme du contrat le 31/10/2012 et discussion exclusive avec Sport + jusqu'au 31/12/2012.
- Réduction de la durée de diffusion, entraînant des reportages plus dynamiques.
- Diminution des embargos de diffusion Internet (5 jours pour les 5 minutes et 15 jours pour les 26 ou 42 minutes)
- Sport + ne dispose plus de la possibilité de commercialiser les droits TV des images que nous produisons à d'autres chaînes.
- Convergence de vue sur le scénario des productions, apparitions et interviews, concernant la ligne éditoriale (exclue du contrat).

Par contre, quelques points n'ont pu évoluer dans la négociation du nouveau contrat avec Sport+, qui garde notamment l'exclusivité (sauf TV5 Monde). Ainsi, un reportage sur France 3 région ou un autre média audiovisuel est possible SANS la diffusion totale de l'épreuve AVANT la diffusion Sport +. Pour des cas particuliers une présentation de dossier à Sport + sera envisageable.

Sur la ligne éditoriale, il faut préciser qu'il n'y a pas d'engagements contractuels écrits, et le maintien d'un Consultant sur les deux Championnats de France (CD et LD).

Audiovisuel Production TV : A noter l'anticipation de la diversification des formats des étapes du Grand Prix LDE, et la programmation de réunions téléphonées (Organisateurs / Production / Communication F.F.TRI. / Diffuseur).

Radio officielle : Reconduction du partenariat RMC, qui reste une radio incontournable sur les thématiques Sport, avec une audience en constante augmentation.

➤ **Relations Presse**

Agence de Presse Blanco Negro : Les axes de travail sont définis et des bilans seront effectués avant chaque Comité Directeur Fédéral. Au 15 juin, la valorisation, uniquement sur les articles BEST OF (soit les 34 meilleures retombées), est d'environ 738 768 €. L'agence œuvrera aussi de façon plus spécifique sur le Test Event de Londres (août prochain) afin de tisser du lien entre les Représentants Fédéraux, la Presse, les Partenaires et les Athlètes.

Relations Presse : Afin de donner tout son sens au slogan « Le Triathlon est un Sport "Santé", "Nature", "Aventure" », Frank GASQUET propose d'amplifier le partenariat avec « Santé Sport Magazine », et de développer, au regard des opportunités, les axes Nature et Aventure.

Action spécifique : Au niveau de la CNCM, mise en place d'un « process » d'intensification de la communication des autres GEF et de développement de relation presse spécifique.

➤ **Promotion internet**

+ Site Institutionnel et Réseaux sociaux

- www.fftri.com (ouverture le 20 avril 2011) 65 000 visites, 230 000 pages vues
- Réseau social Facebook : ouverture janvier 2011 / 1092 « fans » et 190 000 affichages.
- Réseau social Twitter (ouverture le 20 avril 2011) 187 abonnés

+ Sites Évènementiels

- Triathlon de Paris Ile-de-France avec Réseau social Facebook / 1292 « fans ».
- Triathlon de Nice Côte-d'Azur (ouverture le 24 janvier 2011)
- Participation au site du Triathlon d'Agadir

L'analyse est toujours en cours, les premiers retours sont positifs, malgré un site toujours en cours de remplissage, et avec quelques bugs.

Newsletters : Frank GASQUET présente la nouvelle maquette des Newsletters, et rappelle que celles des Clubs et des Licenciés sont envoyées mensuellement. La Newsletter « Hors Série » a été créée à l'occasion de l'annonce du nouveau site fédéral, et pourra être ainsi utilisée lors d'évènements particuliers (lancement de l'Agenda 21, par exemple). Il informe de la création de Newsletters trimestrielles « Internationales », la première ayant été envoyée le 20 mai 2011.

3.1.2. Communication hors médias

➤ **Communication de proximité :**

- Cible public « Triathlon », lors des Grands Prix, Championnats de France CD et LD. Elle sera développée sur la Coupe de France des Clubs, voire sur les Championnats de France Jeunes. Déclinaison : tente Fédérale, jeux concours etc.

- Cible « Grand public, avec le « Running Expo » (Marathon expo par exemple) ou des « Salons des Sports », en partenariat avec les Ligues Régionales (Paris, Toulouse ou Bordeaux sont à l'étude).
- Soirées évènementielles : projet « Adidas Store des Champs Elysées».

➤ **Outils de communication Fédéraux:**

- Les outils de communication institutionnels ou grand public restent identiques.
- Création d'un bloc marque Paratriathlon composé du terme « paratriathlon » dans une forme ludique et « fun ». L'objectif est de donner une image de la pratique accessible et de dédramatiser le triathlon pour les athlètes en situation de handicap. Le pictogramme, diffusé sur écran aux membres du Comité Directeur, est représentatif du public « Handi », décliné du logo fédéral, avec un slogan simple et évocateur, reprenant le terme « accessible » fondamental.

3.1.3. Communication Olympique / Objectif Londres 2012

- **Actions de communication pré évènement :** Jeu concours à l'étude pour LDE et le Crédit Coopératif, déplacement sur le Test Event de Londres, créations d'outils « print » une fois la sélection connue (affiches, cartes postales etc.), organisation d'une conférence de presse d'officialisation de la sélection olympiques (Adidas store / autres fédérations ?).
- **Opérationnel terrain 2012 :** Création d'un « fan club » présent en nombre le Jour J (à confirmer compte tenu de la billetterie disponible -35 places), organisation d'une soirée « Club France » en lien avec nos partenaires.

3.1.4. Communication Evènementielle : Triathlon de Paris / Triathlon de Nice

3.2. Marketing 2011

➤ **Marketing Fédéral**

- **Partenariats privés :** Présentation des Partenaires Majeur, Officiels et Médias et des Fournisseurs Officiels, soit un cash pour 2011 de 225 K€, et 335 K€ en Produits et Services.

- **Annonces Internet :** Commercialisation des Espaces Web (Newsletters / Site Internet) soit un Cash en 2011 de 4.5 K€.

Signature d'un Contrat avec une Régie Publicitaire Internet (remis aux membres du Comité Directeur), dont l'objectif est d'élargir la palette des annonceurs et de disposer d'un outil statistique. Les contenus : 40% de rétrocession pour tout apport par la régie / Protection de secteurs privilégiés F.F.TRI. / 1 an à la date de la signature.

➤ **Marketing Triathlon de Paris :** Présentation des Partenaires et Fournisseurs, pour un Cash 2011 de 117.3 K€ et 214 K€ en Produits et Services.

➤ **Marketing Triathlon de Nice :** Présentation des Partenaires et Fournisseurs, pour un Cash 2011 de 10 K€ et 3 K€ en Produits et Services.

➤ **Renégociation des Contrats : SUEZ - Lyonnaise des Eaux / ADIDAS / ISOSTAR.** Les dossiers de bilan et la réflexion sur les demandes sont en cours, pour solliciter des RDV avec les Partenaires Fédéraux dans les mois à venir.

4. Vie Sportive / Direction Technique Nationale

4.1 Bilan Triathlon de Nice 2011

Le site Web a diffusé le film de la manifestation qui s'est très bien déroulée. Bernard SAINT-JEAN présente l'état des comptes à ce jour, alors qu'ils seront arrêtés définitivement dans les semaines avenir, après répartition des subventions aux différentes organisations étant intervenues.

Philippe LESCURE salue et remercie la participation active de la Ligue Côte d'Azur et du Club local dans cette organisation. Le Président LESCURE et Bernard SAINT-JEAN ont rencontré dernièrement la Ville de Nice, et l'idée de l'organisation de la finale du Grand Prix en 2012 courant septembre est validée. La ville souhaite accueillir un nombre important de participants, et un projet d'organisation d'un Triathlon CD ouvert au plus grand nombre est également en projet. La manifestation 2012 devrait également être support à la fête des « 30 ans du Triathlon ». Un rendez-vous est prévu avec le Conseil Général qui pourrait devenir partenaire en 2012.

Elisabeth BARRAUD souligne la seule difficulté résidant dans le choix de la date du Triathlon de Nice 2012, ce que confirme le Président LESCURE, au regard d'une configuration très particulière, liée aux Jeux Olympiques et aux Championnats du monde de Duathlon prévus à Nancy le 24 septembre de cette même année.

4.2 Triathlon de Paris 2011

Bernard SAINT-JEAN présente, en l'absence de Cédric GOSSE, un point d'étape sur l'organisation du Triathlon de Paris en juillet prochain. Il rappelle toutes les difficultés liées à une nouvelle implantation, et aux spécificités parisiennes, notamment en terme de navigation fluviale ou de circulation.

Projection Paris 2012

La date prévisionnelle est arrêtée aux 7 et 8 Juillet 2012, le souhait étant d'ouvrir les inscriptions dès septembre prochain.

Le Dr Claude MARBLE pose la question de la qualité de l'eau. Il est rappelé que les analyses seront effectuées et affichées, comme le prévoit la législation.

4.3 Triathlon d'Agadir 2011

Bernard SAINT-JEAN fait part des relations qui se sont instaurées entre la F.F.TRI. et les autorités Marocaines, et les projets en cours, au regard de leurs sollicitations afin de les accompagner dans leur développement, et selon 3 axes :

- Formation de Cadres techniques
- Analyse de la capacité de la Fédération Marocaine pour les prochains Jeux Olympiques
- Accompagnement sur l'organisation du Triathlon d'Agadir, qui devrait obtenir le label de « Coupe d'Afrique », et devrait se dérouler en novembre prochain.

Le coût de ces opérations est intégralement pris en charge par les autorités Marocaines.

4.4 Convention d'Objectifs 2011

Philippe LESCURE fait état du RDV au Ministère, au cours duquel la Convention d'Objectif 2011 a été négociée avec une augmentation de 2,10 %, marquant le soutien du Ministère à l'égard de notre Fédération. Il rappelle que les objectifs partagés avec le Ministère ont été atteints et les indicateurs respectés. Il souligne que nous sommes une des rares Fédérations à avoir obtenu une augmentation, dans un climat général de récession. Le Président LESCURE remercie le Directeur Technique National et toute son équipe pour la qualité du travail effectué en préparation de cette instance de négociation essentielle avec le Ministère.

Frank BIGNET présente le détail et l'évolution 2010 / 2011 de la CO avec le Ministère. Il précise que la baisse de l'action N° 3 est due simplement au fait qu'elle soit proportionnelle au nombre d'athlètes inscrits sur liste et aux nouveaux athlètes. Frank BIGNET pense que c'est certainement sur les Secteurs 2 et 4 que la marge de manœuvre permettant de solliciter des augmentations de subventions est encore possible.

ACTIONS	Subvention 2010	Subvention 2011	Différentiel
N° 1 – Développement du sport pour le plus grand nombre	49 600 €	49 000 €	- 600 €
N° 2 - Développement Sport de Haut Niveau	563 195 €	580 495 €	+ 17 300 €
N° 3 - Protection sportifs et préservation santé	74 900 €	72 800 €	- 2 100 €
N° 4 - Professionnalisation, Emploi et Formation	54 000 €	55 000 €	+ 1 000 €
TOTAL	741 695 €	757 295 €	+ 15 600 € soit + 2,10 %

4.5 Charte contre l'homophobie dans le sport

Frank BIGNET remet aux membres du Comité Directeur la « Charte contre l'homophobie dans le sport », telle qu'elle est souhaitée par le Ministère. Elle a été signée par le Président LESCURE, à l'occasion de la présentation de la CO. Elle s'inscrit dans le cadre de la « Civi-conditionnalité », orientation posée par le Ministère, en lien avec toutes nos actions. Cette charte se décline en 6 points. Une stratégie doit être arrêtée afin de donner tout son sens à cet engagement, et des modules éducatifs seront intégrés dans les contenus des formations.

4.6 Point Equipes de France

Frank BIGNET propose un bilan de l'activité depuis le dernier Comité Directeur de février 2011.

- Championnat d'Europe de Duathlon le 18 avril 2011 en Irlande : Le niveau était élevé avec une densité française importante et une belle représentativité. Le prochain RDV sera bien sur celui des Championnats du Monde, en Espagne, en septembre prochain. Une reconnaissance par le Ministère du Duathlon comme discipline de Haut-Niveau est toujours envisagée, elle permettrait notamment de dégager beaucoup plus de moyens.

- Résultats : Médaille d'or pour Sandra LEVENEZ et Benoit NICOLAS. Sabrina MONMARTEAU-GODARD est médaille de bronze, et Alexandra CASSAU-FERRIER prend l'or chez les U23.

- Discipline Olympique : l'objectif est d'être régulièrement sur le podium et finalistes, afin d'avoir un maximum de chances de dossards pour les JO. Frank BIGNET rappelle que la possibilité toujours présente de faire une médaille Olympique. Actuellement, le quota maximum de dossards est de 3 pour les filles et 3 pour les garçons. La France est actuellement classée 4^{ème} nation chez les femmes et 5^{ème} nation chez les hommes.

- Résultats Championnat du Monde / Séries :

- A Sidney le 10 avril 2011, Carole PEON 4^{ème} et David HAUSS 5^{ème} .
- A Madrid, le 5 juin 2011, Emmie CHARAYRON 3^{ème} , Jessica HARRISSON 11^{ème} / Frédéric BELAUBRE 7^{ème} , Aurélien RAPHAEL 8^{ème} , David HAUSS 11^{ème} et Laurent VIDAL 12^{ème} .

- A noter des podiums réguliers sur les différentes Coupes d'Europe et Coupes du Monde, depuis le début de la saison.

4.7 Point d'information Rencontre du Triathlon au féminin

Frank BIGNET présente un point d'étape concernant le dossier « Triathlon au féminin », et les perspectives :

- Les Premières « Rencontres du Triathlon Féminin » : elles ont eu lieu 29 et 30 avril 2011. 12 personnes « référentes » ont participé, issues de Ligues Régionales, Comités Départementaux ou Clubs. Les interventions, le débat et les travaux des groupes étaient particulièrement animés. Muriel FAURE (Chargée de mission « Sport et Mixité » au Ministère) était présente durant tout le week-end. Le succès est indéniable et la demande de continuer à travailler dans ce sens est forte.
- Les Tee-shirts « Le Triathlon c'est aussi pour moi » : 1322 Tee-shirts vendus aux Ligues régionales, Comités Départementaux et Clubs. L'initiative est très appréciée et encouragée, d'autant que le modèle plait aux féminines qui le portent volontiers.
- Concours « Le Triathlon c'est aussi pour elles » : 23 dossiers de Comités Départementaux et Clubs ont été étudiés, de bonne qualité dans l'ensemble, et les 3 dossiers jugés les meilleurs ont été récompensés, à savoir « ASPTT Orléans », « Gravelines Triathlon » et « Triathlon Manosque ». Le succès rencontré par ce concours est certain, d'où une demande de continuer dans ce sens.
- Perspectives fin 2011 et plus : Travailler en collaboration avec le groupe constitué lors des 1ères Rencontres du Triathlon Féminin et élaborer d'ici fin 2012 « un plan de féminisation » de la pratique pour l'olympiade 2013-2016.

4.8 Ecole Française de Triathlon

Frank BIGNET présente l'avancée du Projet « Ecole Française de Triathlon » :

- Une première étape importante, le catalogue des actions motrices : Recensement de 36 actions motrices (A.M.) inhérentes à la pratique du triathlon, déclinées en 3 Niveaux, soit Débutant, Initié et Confirmé. La rédaction du catalogue des actions motrices est achevée. Chaque A.M. répertoriée sera reprise sur des fiches pédagogiques. Ces fiches expliqueront comment « travailler spécifiquement » chaque activité motrice en situation d'entraînement. 70 fiches pédagogiques sont créées à ce jour.
- Travail en cours :
 - Rédaction de cahiers des charges pour élaborer la création :
 - D'une fiche type du catalogue des Activités Motrices.
 - D'une fiche pédagogique type.
 - D'un logo EFT en lien avec le nouveau logo fédéral.
 - Elaboration de l'arborescence d'un DVD interactif reprenant l'ensemble du projet de l'E.F.T.

Ces créations seront réalisées par un graphiste (devis en cours) et en coopération avec le secteur Com/Marketing afin que le projet de l'EFT s'intègre au mieux dans le dispositif global de communication de la fédération.

- Prochaines étapes :
 - Constitution d'une photothèque et d'une vidéothèque (illustration des supports) : l'ancien logo fédéral figure sur toutes les photos dont nous disposons à ce jour.
 - Achat de 20 à 25 trfonctions « logotisées » EFT (photos et vidéos). Réaliser les photos et les prises de vue (coopération avec des clubs, appui de professionnels).

4.9 Accompagnement fédéral des clubs labellisés ***

Dominique FRIZZA présente un dispositif permettant d'accompagner les Clubs labellisés ***. Actuellement, Poissy, Valence et Tricastin sont dans cette situation, et une vision optimiste permet de penser que 6 nouveaux clubs, au plus, pourraient accéder à ce niveau de labellisation. Intégrant éventuellement le P.E.S. à l'horizon 2013, ils seront les seuls en capacité de former régulièrement des jeunes « performants », il est essentiel de les soutenir dans l'accès vers la performance. Il expose (suite à deux réunions de travail), les besoins identifiés de ces structures, suivant 4 axes :

- **La Communication** : Informations et lien sur le site fédéral - Pages d'information (publi-reportage) dans Triathlète Magazine - Rappel systématique du club d'origine*** dans la présentation de l'athlète le long de sa carrière (issu de...formé à...).
- **Le plan Sportif** : Permettre aux clubs de D1, labellisés *** d'inscrire une équipe exclusivement composée de jeunes sur le circuit de D2, sans obligation de participer à tout le championnat ou de « jouer la montée », dans le respect des rythmes scolaires et la planification annuelle des étapes - Favoriser les ententes de clubs *** pour accéder et participer à la Division1.
- **La Formation** : Crédit Formation de 15 000 €, sans répartition pré calculée, et basé sur un projet de formation, évalué par une Commission Mixte. Prise en compte de tous les besoins de formations, au niveau fédéral ou sur d'autres créneaux, tels qu'une spécialité en natation ou course à pied, vidéo, dartfisch etc. Reconnaissance de ces structures par un retour partiel et légitime du « droits d'accès à la D1 », au regard de leur investissement dans la formation des jeunes (alimentation des équipes de France et de D1 à venir).
- **Le niveau politique** : une attention plus appuyée des Elus fédéraux, pouvant se traduire par une visite présidentielle par exemple, à l'instar des Cadres Techniques Nationaux.

Ce projet est validé, à l'unanimité, par les membres du Comité Directeur.

4.10 Point sur les demandes de dérogations aux distances

Dominique FRIZZA fait part de demandes, remontées des organisateurs, afin de les autoriser à aménager les distances sur certaines manifestations, essentiellement pour des questions sécuritaires. A ce jour, 23 demandes ont été traitées (avis CNS et CNA), dont 5 émanant d'organisateur de Grandes Epreuves, et ont reçu des avis favorables. Il est rappelé que la demande doit être effectuée au travers d'un courrier motivé, et que l'avis de la Ligue Régionale doit être pris en compte.

Jean-Marc GROSSETETE et Elisabeth BARRAUD posent la question du choix des critères et de la difficulté à donner un avis au niveau de la Ligue, s'ils ne sont pas uniquement sécuritaires.

Guillaume FRITSCH rappelle que la possibilité de demander des dérogations a été initiée dans un souci d'ouverture des pratiques, afin de pouvoir classer les courses dans une catégorie (sprint, CD, LD...), déterminer les catégories d'âges y ayant accès et de les assurer. Il n'est pas nécessaire d'invoquer une question de sécurité pour accorder une dérogation.

Au-delà de l'aspect de l'agrément, bien sur essentiel, Philippe LESCURE précise que la volonté d'ouverture est bien réelle, ce dispositif de demande de dérogation doit être transitoire, et la Réglementation Fédérale devra évoluer afin de prendre en compte cette volonté d'ouverture. Dans l'immédiat, il sera rappelé aux Ligues qu'elles doivent systématiquement faire remonter les demandes de dérogations.

4.11 Point sur Londres 2012

Philippe LESCURE aborde le point organisationnel des déplacements à Londres, qui ne concernent pas, comme il le rappelle, le déplacement de la sélection olympique, celle-ci étant prise en charge par le CNOSF qui gère la délégation olympique française (composée de l'ensemble des athlètes, des cadres techniques et médicaux et des Présidents de toutes les disciplines).

Pour ce qui est de la Fédération, elle va avoir à disposition 35 packages olympiques, facturés à 2 400 €, comprenant le déplacement, l'hébergement, les entrées au triathlon (et quelques entrées complémentaires sur des disciplines olympiques), et un repas au club France sur une durée de 5 jours.

Le Crédit Coopératif qui est partenaire fédéral depuis l'an 2000 à Sydney fera l'acquisition de 10 de ces packages (8 gagnants et deux accompagnants). En accord avec le Crédit Coopératif, et comme à Sydney, Athènes et Pékin, les deux accompagnants seront le directeur général et un représentant du secteur marketing communication (Paul Farel COUCHE pour 2012 à Londres).

Le Président fait part de la décision prise en Bureau Directeur Fédéral, la veille, de proposer au Comité Directeur que les membres du Bureau Directeur Fédéral puissent bénéficier également d'un déplacement à Londres au titre des JO 2012, le pré acheminement et les repas sur place restant à leur charge.

Londres est un événement exceptionnel, des Jeux à Londres, voire en Europe ne se reproduiront pas de si tôt, aussi il ne paraît pas anormal que les membres du Bureau Fédéral puissent assister aux Jeux à Londres, d'où la proposition faite de l'acquisition de packages pour permettre aux membres du Bureau Fédéral de se rendre aux Jeux Olympiques.

Philippe LESCURE complète cette proposition, par le choix du BDF d'étendre le dispositif, à deux personnes supplémentaires :

- Un Elu en la personne de Dominique SAGARY. Il semble légitime en effet, aux membres du BDF que le Président de la Commission Nationale des Grandes Epreuves, présent sur la plupart des grandes épreuves nationales, voire internationales, puisse assister aux courses de triathlon de ces Jeux de Londres au titre de sa fonction.

- Guillaume FRITSCH, Directeur Administratif et des Ressources Humaines. En effet, Guillaume est présent sur l'ensemble des réunions, quelles qu'elles soient, aux quatre coins de France, toute l'année (Bureau, Séminaire, Comité Directeur). Aussi, il paraît naturel, au titre d'une marque de reconnaissance fédérale, qu'il lui soit proposé d'assister aux Jeux de Londres, dans les mêmes conditions que celles évoquées précédemment.

Ainsi, la Fédération ferait l'acquisition de 10 packages pour les personnes citées.

Il précise que l'hypothèse a été émise aussi de voir des Cadres Techniques complémentaires invités, sur le budget de la DTN, en fonction des nécessités dont jugera le Directeur Technique National.

Des packages devront aussi être mis en réserve, pour d'éventuels partenaires.

Le Bureau propose ainsi de faire l'acquisition de l'ensemble des 25 packages restant, d'autant que plus de 100 demandes sont parvenues à la Fédération, émanant de personnes souhaitant acheter ces packages.

Philippe LESCURE soumet ces propositions aux remarques, questions du Comité Directeur, et le cas échéant, à leur approbation.

Denis MAIRE demande s'il est possible d'acheter des packages.

Frank GASQUET précise que la Fédération s'étant vue attribuer 35 places, il est impossible d'en avoir davantage.

Christophe LEGRAND informe que les places sont distribuées avec les packages, quel que soit le sport.

Jacky BAUDRAND déplore de ne pouvoir regarder le triathlon ailleurs qu'à la télévision.

Jean-Michel BUNIET précise que le prix des packages est un prix révisé pour les Fédérations, ce n'est pas le prix de départ, c'est un prix « cadeau » négocié par le CNOSF.

Philippe LESCURE explique que Dominique FRIZZA et Jean-Michel BUNIET ont essayé d'envisager d'autres solutions (recherche d'hôtellerie sur Londres notamment) mais sans succès.

Elisabeth BARRAUD, précisant qu'elle s'exprime au nom des Présidents de Commissions, pose la question d'une possibilité qui pourrait être donnée, à certains membres ou Présidents de Commissions, afin de les remercier pour leur investissement, d'acheter des packages afin de se rendre à Londres.

Jean-Michel BUNIET dit toute la difficulté à procéder alors à une sélection.

Philippe LESCURE remarque que cette question a été largement débattue en Bureau, et qu'il veut bien qu'elle le soit à nouveau. Mais il rappelle aussi que tout choix est arbitraire, comme la DTN, par exemple, pour des sélections. Toutefois, si d'autres personnes devaient bénéficier du déplacement, pour les raisons invoquées, il souhaite que ce soit dans les mêmes conditions, à savoir une gratuité pour tout le monde.

Le Président souhaite que ce point soit développé et débattu largement, que les choses soient transparentes, que tout le monde sache qui est pris en charge et qui ne l'est pas.

Jacky BAUDRAND comprend tout à fait que le choix ne soit pas facile, mais pense qu'il y a à réfléchir sur le Pôle arbitrage, qui est en lien direct avec le sport.

Philippe LESCURE, qui partage cet avis, pose à nouveau la question des autres Présidents de Commissions, si la décision était prise d'intégrer le Président de la CNA.

Jean-Marc GROSSETETE s'inquiète de la façon dont la Fédération communiquera sur ce déplacement, d'autant que l'organisation de l'Assemblée Générale Fédérale, à La Réunion en février 2012, risque déjà d'ouvrir à des commentaires.

Alexandre PY précise qu'il a été demandé de faire des économies sur le budget.

Philippe LESCURE rappelle que toutes les décisions sont prises dans la transparence, qu'une Assemblée Générale Outre-mer est réalisée en dépenses constantes pour la Fédération, et qu'il n'y aura pas de problèmes à partir du moment où nous communiquerons en toute objectivité sur nos choix. Tous les éléments de réponses doivent être vérifiables et clairs. Quant aux économies, elles concernent l'exercice 2011.

Philippe LESCURE reformule la proposition : valider le déplacement à Londres pour le Bureau Fédéral + Dominique SAGARY + Guillaume FRITSCH ainsi que l'achat des packages.

La disposition est approuvée à l'unanimité, avec 6 abstentions, et aucune voix contre.

Christophe LEGRAND demandant que les membres du Comité Directeur soient informés de la traçabilité de répartition des autres packages, Philippe LESCURE s'y engage.

Philippe LESCURE propose d'intervenir par le biais de l'ITU concernant le Président de la Commission Nationale d'Arbitrage, et le cas échéant, en accord avec le Comité Directeur, d'étudier la possibilité de le voir bénéficier de l'attribution d'un package.

Elisabeth BARRAUD, précisant qu'elle n'a rien contre la personne de Pascal GODEL, n'est pas favorable à cette proposition, estimant que ce serait rentrer dans une logique de « mérite », et que dans ce cas, d'autres Présidents sont tout autant méritants. Elle cite ainsi le Développement Durable, le Médical etc.

Philippe LESCURE propose d'attendre de voir comment cela se déroule, de faire tout ce qui est possible afin que Pascal GODEL soit intégré dans le cadre de l'ITU et le cas échéant, de revenir vers le Comité Directeur.

4.12 Point d'information Guide du Sport du Haut Niveau

Frank BIGNET présente l'ossature de ce document au Comité Directeur, et l'intérêt de sa réalisation. Il sera mis en ligne sur le site internet fédéral.

➤ Pourquoi un tel document ?

- Rassembler en un seul document interactif toutes les informations utiles relatives au sport de haut niveau et au Triathlon/ Duathlon de haut niveau en particulier.
- Informer les S.H.N. sur le cadre légal et réglementaire du sport de haut niveau, sur leurs droits et devoirs vis-à-vis des institutions, sur leurs obligations en matière de lutte contre le dopage et entre autres, sur les aides personnalisées et le dispositif d'aide à la formation.
- Répondre à la R.G.F. - Réglementation Sportive, page 130.

➤ Objectifs généraux :

- Présenter le rôle des différentes institutions (M.S., C.N.O.S.F., I.N.S.E.P., F.F.TRI., C.N.D.S...)
- Définir le sport de Haut niveau et les critères d'inscription sur listes ministérielles de haut niveau
- Lister les modalités de sélection en Équipe de France et aux Jeux Olympiques
- Répertoire les fonctions et contacts de l'encadrement fédéral des S.H.N.
- Renseigner sur le Parcours de l'Excellence Sportive
- Connaître les modalités de surveillance médicale réglementaire
- Informer sur l'assurance fédérale et sur la prévention aux sportifs
- Énumérer les différentes aides possibles réservées aux S.H.N.

➤ Transversalité :

- Permettre à chaque Sportif de Haut Niveau d'être plus autonome, de mieux connaître son statut de S.H.N., de mieux l'appréhender et communiquer
- Renseigner les entraîneurs, les présidents de club, les présidents de ligue et plus généralement les acteurs du sport et les proches du S.H.N., sur la réalité du sport de haut niveau en France,
- Informer les correspondants régionaux du sport de haut niveau (D.R.J.S.C.S.) sur le triathlon de haut niveau et sur les objectifs des S.H.N. licenciés dans leur région,
- Guider les responsables du sport de haut niveau dans les C.R.E.P.S. où sont implantés les pôles de Triathlon.

4.13 Agenda 21 Fédéral

Jean-Michel BUNIET remet aux membres du Comité Directeur l'Agenda 21 qui sera mis en ligne sur le Site Internet fédéral, et diffusé sur le Triathlon de Paris. Il remercie toutes les personnes ayant participé à ce travail, et notamment Stéphane ZIMMER, René CAILLET, Virginie JOUVE, Jean-Marc GROSSETETE, Pierre BIGOT, Jean-Claude SABATHE et tous les référents des Ligues.

Jean-Marc GROSSETETE compète ces remerciements et salue le travail du Secteur Communication.

Philippe LESCURE exprime toute sa satisfaction concernant la direction de ce dossier, et la qualité des travaux. Il souhaite qu'une large communication accompagne une diffusion la plus efficiente possible de l'Agenda 21 du Triathlon. Une liste de personnalités et d'organisations devant être destinataires de ce document sera dressée, et il invite le Comité Directeur à la compléter, si besoin.

4.14 Séminaire du Bureau Directeur Fédéral

Philippe LESCURE rappelle la tenue, en mars dernier à Limoges, du Séminaire du Bureau Directeur. C'est la première fois que les membres du Bureau se réunissaient afin de travailler sur des thématiques différentes de la gestion courante. L'objectif était d'avoir une vision prospective des orientations et enjeux fédéraux, afin que les Commissions Nationales s'en saisissent et y travaillent.

THEME 1

RÉFLEXION SUR L'ÉVOLUTION DES GRANDS PRIX ET DES GRANDES ÉPREUVES FÉDÉRALES

(Présentation de Dominique FRIZZA).

Grands Prix

Conserver le classement par équipe de club.

Conserver l'appellation « Championnat de France des clubs » pour permettre aux clubs d'accéder aux subventions des collectivités.

Conserver le rythme d'une course par mois et assurer le maillage territorial.

Conserver le principe actuel de droit d'accès fonction du niveau de labellisation du club.

Conserver le principe d'un nombre de français obligatoire au départ.

Envisager la suppression du box U23 pour les clubs de D1 labellisé Ecole de Triathlon*** (ou à tous les clubs de D1 ?) et leur permettre de faire courir une équipe de jeunes en D2. Envisager l'affectation de fonds propres aux Ecole de Triathlon *** afin de préparer la relève (haut niveau).

Réfléchir sur la mise en place d'entente (type FFA) sur la D2 dans un premier temps, voire également sur la D1 car la participation d'« entente » en D2 ne serait attractive que sous réserve d'une montée possible en D1.

Etudier la possibilité de mise en place d'une « grande finale » pour le Top 6 ou 8 des clubs de D1 la veille de la Coupe de France des Clubs ou le même week-end que la finale du Grand Prix.

Toutes Grandes Épreuves Fédérales

Etudier l'intérêt de la création d'un poste « prospective » sur les GEF, les espaces triathlon...

Championnats de France

Envisager le regroupement, par discipline, entre les CF jeunes, Elite et groupes d'âges en imposant la date en lien avec l'offre sportive nationale jeune.

Triathlon des Neiges

Conserver un championnat de France de Triathlon des Neiges même si les participants sont peu nombreux.

Etudier la possibilité d'organiser une épreuve commune France + Italie ou France + Espagne

Etudier la possibilité d'organiser la coupe d'Europe de Triathlon des Neiges en lien avec l'offre sportive

Coupe de France

Une réflexion est actuellement en cours pour remplacer la course contre la montre par une course en relais.

Groupes d'Âges

Les licenciés de plus de 40 ans sont très nombreux. Une réflexion doit être engagée pour s'assurer que l'offre sportive les concernant est suffisamment attractive, ou dans le cas contraire, d'en mettre une en place.

THEME 2

REFLEXION SUR L'OUVERTURE DES PRATIQUES

(Présentation de Jean-Michel BUNIET)

Pour assurer notre développement sans pour autant tourner le dos à notre identité (fédération olympique), sans reproduire les « erreurs » commises par la FFA avec les courses sur route, la FFC avec le cyclotourisme... il faut toucher les personnes qui ne souhaitent pas nécessairement faire de la compétition mais qui recherchent une activité physique pour se maintenir en forme, prendre soin de leur santé...

Favoriser la mise en place d'une politique loisir dans les clubs (en complément de la politique compétition en place)

- Interview de président de club qui ont mis en place une politique de ce type, préciser ce qu'ils en retirent...

- Donner des exemples, les bonnes pratiques...
- Utiliser le vecteur de la formation pour faire passer le message

Identifier nos clubs qui s'occupent également du loisir avec un label « loisir/bien être » (nom à définir)

Travailler sur des pass temporaires permettant l'accès à un club pendant 3 mois par exemple. Définir si ce pass permet de participer à une ou des compétitions (risque que les licenciés actuels ne prennent qu'un pass temporaire sur la période mai – juin – juillet dans ce cas là).

A l'issue des Rando-Triathlon, délivrer un « brevet » aux participants.

Clarifier le nom de nos licences : licence loisir / licence compétition

Clarifier la classification de nos appellations animation / loisir / compétition :

LOISIR = animations : animathlons et rando triathlons

COMPETITION = avenir, découverte ou 1/2 sprint, sprint, CD, LD

Les épreuves DECOUVERTE et SUPER SPRINT étant quasiment équivalentes en distance, il est proposé de supprimer l'appellation « découverte » et de renommer le super sprint en « **1/2 sprint** ».

Réduire le nombre de pass journée à 3 catégories et mettre en place des tarifs valables sur tout le territoire (suppression de la possibilité pour les ligues de déterminer le montant de leur part ligue).

- Réduire le coût d'accès pour les non licenciés
- catégorie 1 : avenir, 1/2 sprint ou Découverte, sprint
- catégorie 2 : CD
- catégorie 3 : LD

Permettre l'accès des jeunes à des distances plus importantes qu'aujourd'hui (travail en lien avec la DTN)

Renommer le Triathlon et Duathlon VERT en **CROSS TRIATHLON / CROSS DUATHLON** (terminologie ITU). Pour l'instant il est décidé de ne pas créer de championnat de France de Triathlon cross.

Que ce soit pour un triathlon cross ou un bike & run, il est proposé de ne pas imposer un type de vélo particulier (VTT, Cyclocross ou autre).

Ouverture des distances (ex 1 km, 100 km, 10 km, etc etc ou toute autre possibilité).

Utilisation du principe du temps de course par activité pour déterminer dans quelle catégorie se classe l'épreuve (Sprint, CD, LD...) afin de :

- pouvoir facturer la licence manifestation
- déterminer le montant des pass journée
- savoir quelles sont les catégories d'âges qui peuvent y participer

Les distances de course « officielles » devront impérativement être respectées pour les divers sélectifs et les championnats de France.

Etudier la mise en place d'un classement national des licenciés en fonction de leurs résultats :

- 1ere étape : simple à mettre en œuvre : commencer par un challenge tenant compte des résultats lors des championnats de France Aquathlon, Triathlon et Duathlon. Cela implique des départs uniques en senior et vétérans hommes et femmes.

- 2eme étape : éventuellement sur un classement établi sur toutes les courses du calendrier F.F.TRI. : plus compliqué et pour cela se rapprocher de la personne qui réalise cela sur onlinetri pour discussion

THEME 3
REFLEXION SUR L'OUTIL INFORMATIQUE
(Présentation Patrick SOIN)

Dématérialisation du support licence

Facturation de l'affiliation club sur la base du nombre de licenciés que compte le club au 31/08 (et non au 31/10)

Maintien du système actuel part F.F.TRI. + part ligue sur les coûts de

- licence
- licence manifestation
- affiliation club

Par contre mise en place d'un **tarif national unique pour le Pass journée** et réduction du nombre de type de pass journée à 3 catégories (1 tarif par catégorie)

Maintien des flux financiers actuels : Licencié → club → ligue → FFTRI

Mise en place d'un nouveau système de gestion des licences, épreuves, clubs.... Via internet

Faire appel à un prestataire externe pour monter le cahier des charges, analyser les solutions proposées... à l'image de ce qui a été fait pour la création du nouveau site Internet.

- Voir dans quelle mesure le nouveau dispositif pourrait être testé préalablement à son lancement.
- Prévoir le calcul du turn over / suivi de cohorte.
- Prévoir la possibilité de s'inscrire aux épreuves par Internet

5. Commissions Nationales / Projets 2011

5.1 Point d'information des Président(e)s de Commissions Nationales

5.1.1. Convention de coopération DOM/TOM

Françoise HUOT-JEANMAIRE présente cette Convention, réalisée afin de mieux prendre en compte les spécificités des territoires ultramarins. Ce dispositif est issu des travaux de la Commission Nationale Outre-Mer avec la collaboration précieuse de Stéphane ZIMMER.

L'une des spécificités des territoires d'outre-mer réside dans le fait qu'un licencié soit bien souvent obligé de quitter son territoire pour parfaire ses formations qu'elles soient scolaires, universitaires, professionnelles ou sportives.

De fait, cette situation fragilise les structures fédérales d'outre-mer dans leurs représentations sportives territoriales.

La F.F.TRI. souhaite donc favoriser une coopération entre les clubs des territoires d'outre-mer et ceux de métropole afin de maintenir un lien territorial sur certaines épreuves, entre le club d'outre-mer et ses ex-adhérents licenciés en métropole.

Cette convention pourra être signée entre les Président(e)s d'un Club métropolitain d'une part, et d'un Club ultramarin d'autre part, du ou de la licencié(e), et selon la coopération souhaitée, du ou de la Présidente de Ligue Régionale. Elle permettra à l'athlète originaire d'une ligue, d'un club ultra-marin, de participer à 3 épreuves maximum, déterminées au moment de la signature, aux couleurs de son club ou de sa ligue d'outre-mer d'origine.

Cet accord ne pourra pas concerner les épreuves faisant l'objet des modalités spécifiques en Equipe de France, ainsi que les Championnats de France et leurs(s) sélectif(s), sauf pour le Championnat de France des Ligues Jeunes.

Jean-Michel BUNIET rappelle que cette Convention vient répondre à une demande forte du Ministère.

Cette Convention est approuvée à l'unanimité des membres du Comité Directeur.

5.1.2. Commission Nationale de Développement

Jean-Marc GROSSETETE précise que des travaux sont en cours, dirigés par Pierre BIGOT, auxquels sont associés des organisateurs, afin de faire évoluer le label « Développement Durable », accordé aux épreuves. Ils aboutiront certainement sur deux niveaux de labels.

5.1.3. Communication

Jacky BAUDRAND présente une démarche, visant à « Renforcer notre communication pour promouvoir notre discipline » :

➤ Objectifs

- Donner de la visibilité
- Soutenir et faciliter la démarche des organisateurs
- Fiabiliser nos bases de données pour soutenir les actions conduites dans les ligues, lors d'organisations hors GPLE

➤ Action Conduite

- Formalisation du guide des relations presse (à disposition au Service Communication / Fabienne LORDET)
- Envoi d'un mail le 30/04/2011
- Exploitation des retours
- Relance le 25/05/2011 et nouveau délai de retour (01/06/2011)

➤ Point d'Etape

- Remarque des Présidents de ligue
- Nombre de retours recensés (aucun à ce jour)
- Quelques actions efficaces

➤ Une réussite à partager: les France Jeunes

- Association de l'organisation, du service communication fédéral et d'un interlocuteur dédié
- Suivi de nos recommandations
- Liens avec les clubs régionaux sur une thématique pré-ciblée
- Contacts avec PQR par les organisateurs
- Retours : 1 reportage TV85 & retours PQR en locale et en sports

➤ Les Pistes à explorer

- Pourquoi communiquer
- Récupérer concrètement les contacts presse
- Conduire une réflexion sur un plan média pour soutenir les organisateurs
- Collecter les retours presse pour les grandes épreuves et faire des constats factuels
- Réorienter, car nos GE constituent des vecteurs d'image servant à positionner notre discipline sur un territoire
- Ce qui compte ce n'est pas ce que l'on dit mais ce que l'autre perçoit
- Nous devons être plus stratégiques pour mieux vendre nos GE aux partenaires institutionnels et privés

5.1.4. Commission Nationale d'Arbitrage

Pascal GODEL, Président de la CNA, rappelle la priorité, à savoir la formation, qui demande encore à être intensifiée avec un encadrement toujours plus performant. Les retours sont très positifs, concernant les formations de formateurs, avec la société privée à laquelle il a été fait appel.

L'objectif à terme est d'avoir un Pôle de formateurs, d'où la proposition de la CNA de réunir ces formateurs en fin d'année. Une demande de prise en charge exceptionnelle a été présentée dans ce sens, au Bureau Directeur. Michelle MONSERAT confirme que ce projet pourra être réalisé sur le budget 2012.

Pascal GODEL fait part du succès des regroupements d'arbitres principaux. Ainsi, de 101 arbitres présents en 2010, l'effectif est passé à 137 en 2011. Il propose d'envisager plus de regroupements pour l'an prochain, afin que les sessions ne soient pas surchargées, et restent de qualité.

Michelle MONSERAT précise que la structuration du Secteur Formation, de la fédération, et notamment l'arrivée de deux nouveaux cadres (DTN) permettra de répondre de façon encore plus efficiente aux demandes de formations en arbitrage. Pascal GODEL tient à saluer le travail d'Alexandre DODU.

5.1.5. Commission Communication / Comité de relecture

Isabelle CAMOUS signale la mise en place du Comité de relecture (le précédent s'était quelque peu essouffé...), qui sera composé de Jacky BAUDRAND, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Gérald IACONO, Jacques LAPARADE et elle-même. Elle demande à ce que les documents, qui sont parfois conséquents, parviennent le plus tôt possible. Frank GASQUET souhaite que des membres de certaines Commissions particulières, telles que l'Arbitrage, le Développement ou le Médical soient intégrés à ce comité de relecture, au regard des spécificités de leurs domaines respectifs. Cela se situe au niveau du texte comme à celui des images. Il souhaite que les documents mis en ligne ou imprimés ne présentent aucune anomalie.

5.2 Propositions d'évolutions réglementaires de la CNS

Dominique FRIZZA souhaite que le Comité Directeur valide la possibilité d'une dérogation pour deux Clubs de D1 qui ne pourront porter les tenues validées par la CNS sur plusieurs étapes, afin que les points de pénalités ne soient pas appliqués sur chaque étape. Philippe LESCURE renvoie à la page 128 de la RGF, et rappelle que le Comité Directeur ne peut intervenir qu'en cas d'appel d'une décision de la CNS, seule habilitée à statuer sur ce point en première instance.

Dominique FRIZZA souhaite simplement informer le Comité Directeur que la CNS sera amenée à statuer sur ce point et déroger à la RGF. Il précise que des évolutions réglementaires seront proposées sur ce point précis pour la saison 2012.

5.3 Proposition de modification de la RGF suite à l'adoption des coûts 2012

Suite à l'Assemblée Générale de février 2011 et au vote des coûts 2012, il est proposé aux membres du CDF de modifier la page 31 de la RGF « Droits de Mutation et droits de Formation », afin qu'ils puissent entrer en vigueur dès le 1er octobre 2011 :

« DROITS DE MUTATION ET DROITS DE FORMATION »

Les catégories d'athlètes soumis à paiement de droits sont :

- Pour les droits de mutation :
 - ❖ Les athlètes français ou étrangers retenus en Equipe Nationale de Triathlon CD, LD et de Duathlon CD de leur pays la saison précédente (Elite, junior et moins de 23 ans),
 - ❖ Les athlètes français figurant sur les listes de Haut Niveau de la saison précédente (Elite, Seniors et Jeunes), de Triathlon et de Duathlon.

- Pour les droits de formation :
 - ❖ Les athlètes des catégories benjamin à U23 quittant un club peuvent être amenés à s'acquitter d'un droit de formation s'ils remplissent un ou plusieurs des critères de performance précisés sur le formulaire de demande de mutation au moins une fois au cours des deux dernières saisons sportives au sein du même club.
 - ❖ Les montants des droits de formation exigibles sont fonction :
 - o Du temps passé au sein du club (au minimum deux années, plafonné à huit années d'ancienneté)
 - o Du niveau de performance de l'athlète concerné (performance de niveau 1 ou performance de niveau 2)
 - o Du niveau de labellisation du club (non labellisé, Ecole de Triathlon* ou ** ou ***)

Le montant des frais de dossier et des droits de mutation et de formation sont fixés annuellement par la F.F.TRI. et portés à la connaissance de chaque club lors de l'envoi des formulaires de mutation. Les frais de dossier et les droits de mutation sont acquis à la F.F.TRI.. Les droits de formation sont reversés par la F.F.TRI. au club quitté sauf dans le cas où un athlète est également dans un Pôle (France ou Espoir). Ces droits sont alors répartis à moitié entre la F.F.TRI. et le club quitté. »

Cette proposition de modification de la Réglementation Sportive 2011 est adoptée à l'unanimité par les membres du CDF. Un avenant à la Réglementation Sportive sera publié sur notre site Internet et communiqué au travers de nos newsletters.

Par ailleurs, Jean-Michel BUNIET propose que les projets de modifications de la RGF, portant sur des modifications de textes conséquentes, soient adoptés dès le Comité Directeur de juin.

Philippe LESCURE propose que les Commissions « Nationale Sportive » et « Arbitrage », voire les autres Commissions si besoin, en lien avec la Commission Nationale de la Réglementation se réunissent en juillet / août, afin de formaliser des propositions de modifications fin août, pour être validées au Bureau Directeur se réunissant en septembre.

5.4. Aide à la professionnalisation des Ligues

En l'absence de Cédric GOSSE, en charge de ce dossier, Frank BIGNET présente l'évolution de la Convention, support au projet fédéral « Une Ligue / Un Emploi ». Actuellement, les relations sont essentiellement descendantes et administratives, entre la Fédération et les Ligues Régionales, il n'y a pas de convention écrite et d'engagement réciproque, ni d'évaluation de la réalisation des objectifs posés, sauf bulletins de salaires et déclaration du ou de la Présidente.

Il est proposé de faire évoluer ce dispositif, présenté au séminaire des Président(e)s de Ligues, au Comité Directeur du 25 janvier 2011 :

- **Sur la forme** : changer notre vision et notre approche.
- **Sur le fond** : mieux faire vivre les directives techniques nationales et le plan de développement, leur articulation avec les caractéristiques régionales.

Cédric GOSSE propose l'inscription de 3 articles dans cette Convention, fondateurs de l'engagement réciproque :

1. L'aide fédérale reste basée sur la création d'un emploi et plafonnée à un ETP.
2. La mise en œuvre d'objectifs partagés est affirmée (directives fédérales / Projet de la ligue et réalités régionales).
3. Les ligues régionales sont soumises à :
 - Des obligations statutaires + renvoi du dossier CNDS « Part territoriale ».
 - 2 engagements « structurants et fédérateurs »: création d'une ETR, création d'un challenge jeunes et/ou adultes.

Le respect de ces 3 articles déclenchera l'aide fédérale. L'emploi (sa pérennisation) et le projet de développement seront le fil rouge du dispositif.

Cédric GOSSE précise pourquoi ces deux engagements (ETR / Challenge) sont importants :

- Ils sont structurants à la fois dans les domaines de la formation, de l'animation du territoire
- Ils contribuent à faire connaître et ou reconnaître la ligue régionale à ces « partenaires » institutionnels.
- Ils constituent le dénominateur commun à minima de toutes les ligues sans poser de contraintes trop lourdes.
- Ils permettent de mettre surtout l'accent à la démarche de fond de la nouvelle relation instaurée entre la fédération et les ligues régionales.

Proposition de mise en œuvre :

- Un accompagnement politique et technique : Différencier la nature de l'accompagnement au regard du niveau de structuration de la L.R.TRI. et de ses besoins prioritaires.
- Bâtir au cas par cas un cadre d'échange, sur des objectifs partagés :
 - Programmer une réunion de travail pour prendre connaissance du projet territorial de la ligue.
 - Partager des objectifs en cohérence avec les directives nationales, le plan fédéral et le projet régional.
 - Afficher ces objectifs dans le dossier du CNDS part territoriale (dossier à transmettre à la fédération).
- Construire le cadre du suivi : Donner le temps réaliste pour réaliser les objectifs partagés.

6. Questions Diverses

6.1. Congrès ETU 2011

Philippe LESCURE, Denis JAEGER (Membre du Board ETU), Dominique FRIZZA (Conseiller Technique ETU), Frank BIGNET et Bernard SAINT-JEAN (Président de la Commission Développement ETU) seront présents à ce congrès, qui se déroulera la semaine suivant ce Comité Directeur, en Espagne, à l'occasion des Championnats d'Europe de Triathlon Courte Distance.

Denis JAEGER propose aux membres du CDF de présenter lors du congrès l'ETU une résolution visant à mettre fin à la sanction concernant l'ancien président français de l'ETU, considéré comme « persona non grata » à vie. Les membres du CDF valident cette proposition à l'unanimité.

6.2. Annecy 2018

La Commission d'attribution des Jeux Olympiques d'hiver 2018 se réunira en Afrique du Sud, du 2 au 6 juillet prochains, et Bernard SAINT-JEAN y représentera la F.F.TRI., suite à la sollicitation du Comité d'organisation d'Annecy 2018, qui prendra en charge, par ailleurs, le déplacement de notre Directeur. La ville d'Annecy s'engagerait, si elle était retenue pour les JO d'hiver, à organiser les Championnats du Monde de Triathlon des Neiges, de 2012 à 2014.

6.3. Représentations du Président LESCURE

Philippe LESCURE se déplacera à Dijon, sur les Championnats de France de Triathlon LD, puis ira sur Belfort afin de rencontrer les Collectivités, à la demande de Philippe LANG, en charge de l'organisation des Championnats du Monde LD qui se dérouleront sur ce territoire, en 2013.

6.4. Journée Olympique

Dédiée à la rénovation des Jeux Olympiques Modernes, elle se déroulera le 23 juin prochain, sur la thématique « Bouger, apprendre et découvrir ». Informations sur le site internet du CNOSF.

6.5. Epreuves sur voie publique

Les membres du Comité Directeur sont favorables à ce que la F.F.TRI. soit associée aux Fédérations de Cyclisme, Athlétisme, Roller Sport, Randonnée Pédestre, Cyclo Tourisme, Course d'Orientation et au CNOSF, dans le cadre d'une action, demandant le retrait définitif du décret concernant les manifestations publiques et porté par le Ministère des Sports.

Il est proposé de saisir le Président de la République, le 1^{er} Ministre et le Ministre des Sports, afin d'obtenir le retrait définitif d'un texte dangereux pour l'organisation du sport en France et la sécurité de la population participant à ces manifestations sportives. A défaut, les Fédérations convoqueront une conférence de presse, à l'occasion des Championnats de France de Cyclisme, pour indiquer leur inquiétude sur la pérennité de plus de 17 000 épreuves organisées sur la voie publique. Il est proposé de relayer cette information sur le site internet fédéral. Jean-Michel BUNIET devrait représenter la F.F.TRI. à cette conférence de presse.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du Comité Directeur pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général

COMITE DIRECTEUR TELEPHONE

11 octobre 2011 – 18h30 à 21h00

Présents

Elisabeth BARRAUD, Anne-Zélie BARTHOD, Jacky BAUDRAND, Pierre BIGOT, Jean-Michel BUNIET, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Pascal GODEL, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Gérald IACONO, Denis JAEGER, Jacques LAPARADE, Christophe LEGRAND, Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT, Alexandre PY, Dominique SAGARY, Patrick SOIN, Grégory VINCENT, Stéphane ZIMMER.

Absents excusés

Frank BIGNET, Isabelle CAMOUS, Emmanuel CHABANNES, Valérie DELAGRANGE-GAUTHIER, Liala FOUMANN Cédric GOSSE, Jean-Marc GROSSETETE, Philippe LANG, François LHUISSIER, Claude MARBLE, Jean-Claude SABATHE, Bernard SAINT-JEAN



Le Président ouvre la réunion en remerciant les membres du Comité Directeur Fédéral (CDF) pour leur participation et rappelle que ce Comité Directeur est exclusivement consacré à l'étude du projet de Réglementation Sportive 2011-2012.

Le Président remercie les membres du Comité Directeur pour la lecture préalable du projet de Réglementation Sportive 2011-2012 et l'envoi de leurs remarques ou propositions avant la tenue de cette réunion.

Ces remarques ou propositions concernant les chapitres allant de la définition des catégories d'âges jusqu'au championnat de France des clubs de D1 de triathlon sont étudiées en séance, discutées et soumises au vote.

Les textes sont amendés conformément aux décisions du Comité Directeur Fédéral.

Les remarques ou propositions concernant les chapitres suivants seront étudiées lors du Comité Directeur du 15 octobre prochain.

La réglementation sportive 2011-2012 sera publiée sur notre site Internet le 28 octobre prochain (rubrique « publications officielles » <http://www.fft.fr/textes-officiels>).

Comme chaque année, les modifications seront identifiées par un trait vertical dans la marge du document.

Une liste non exhaustive des modifications apportées à la Réglementation Sportive lors de cette séance du Comité Directeur est disponible ci-après :

Catégories d'âges

- Simplification de la définition d'appartenance à une catégorie d'âges
- Mise à jour du tableau des catégories d'âges

Disciplines enchaînées

- Les duathlons et triathlons « verts » deviennent des « cross duathlon » et « cross triathlon »

Pratiques

- Simplification des explications relatives aux pratiques loisir et compétition

Tableaux des distances Avenir

- Bike & Run : suppression de la mention « les équipiers sont de catégories d'âge identique »

Modalités d'adhésion et validité de la licence

- Précision apportée quant au type de pratique à mentionner obligatoirement sur le certificat médical : « triathlon » (et non Triathlon, duathlon, aquathlon...)
- Modification de la référence au code du sport

Surclassement

- Evaluation et décision : remplacement « du médecin des équipes de France » par « d'un médecin fédéral »
- Ajout d'un alinéa précisant le délai à respecter pour déposer une demande de surclassement pour une course donnée
- Ajout d'un alinéa précisant qu'un concurrent minime ou cadet surclassé a accès au titre et aux récompenses correspondant à la course dans laquelle il est autorisé à courir.

Pass journée

- Modification de la référence au code du sport
- Modification du délai de validité du certificat médical (moins de six mois, au lieu de moins de un an à la date de l'épreuve)
- Suppression de l'obligation faite aux organisateurs de demander la présentation d'une pièce d'identité

Mutations

- Précision concernant les conditions et modalités de mutation lorsque la licence pour la nouvelle saison a déjà été prise
- Précision concernant les droits de formation, ils « sont exigibles mais non obligatoires. Les deux clubs concernés peuvent s'entendre sur le montant des droits de formation à régler. En cas de litige, il appartient aux ligues régionales concernées, puis à la CNS, de statuer. En cas de mutation professionnelle ou de changement de domicile justifié auprès de la CNS, le club d'accueil peut être dispensé du paiement des droits de formation. »

Antidopage

- Suppression des rappels du code du sport (agissements interdits, conditions de réalisation des contrôles)
- Ajout d'un paragraphe concernant l'autorisation parentale nécessaire pour tout prélèvement invasif (ex prise de sang) sur un mineur ou un majeur protégé. L'autorisation parentale à compléter est disponible en annexe de la Réglementation Sportive.
- Le « médecin préleveur » est remplacé par le « préleveur agréé »

Parution au calendrier

- Modification des conditions de dépôt des candidatures pour l'organisation des grandes épreuves fédérales

Accès aux épreuves

- Ajout d'un encart précisant que « Tout concurrent participant à une épreuve en usurpant l'identité d'un tiers, ou faisant une fausse déclaration d'identité ou d'âge, se verra disqualifié et fera l'objet de poursuites disciplinaires »
- La licence étant dématérialisée, le licencié pourra présenter sa licence au format papier ou numérique (sur smartphone ou tablette par exemple)
- Suppression de l'obligation faite aux organisateurs de demander la présentation d'une pièce d'identité pour prendre un pass journée

Information institutionnelle

- Mise à jour des références réglementaires

Information concurrent

- Formulaire d'inscription : suppression de l'obligation systématique d'exiger une copie de la licence. La demande d'une copie de la licence est laissée à l'initiative de l'organisateur

Retrait des dossards

- Précision quant à la nécessité pour le concurrent de vérifier l'exactitude des données le concernant, l'émargement de la liste des engagés valant validation
- Reformulation des données devant apparaître sur la liste des engagés
- La licence ne faisant apparaître ni signature, ni photo, suppression de la mention « dûment remplie et signée »
- Suppression de l'obligation de présenter une attestation du président de ligue pour le retrait des dossards de plusieurs concurrents d'une même ligue sur les championnats de France des Jeunes et sur le championnat de France des Ligues

Organisation des inscriptions :

- Pass journée, suppression de la mention « ce formulaire est remis au concurrent »

Exposé de course de et règles de conduite

- Ajout d'un paragraphe précisant que « Pour des raisons de sécurité, l'organisateur peut être amené à modifier les parcours ou les conditions de course. L'organisateur prendra la décision après avis consultatif de l'Arbitre Principal, du responsable médical et, dans le cadre des Grandes Epreuves Fédérales, du membre de la C.N.G.E. présent. »

Dossards

- Suppression de l'interdiction du port de la ceinture sur les épreuves ne comportant pas de natation

Arbitrage

- Ajout d'une précision concernant l'identification de l'arbitre principal : il porte un brassard jaune ou orange
- Remplacement du mot « résultats » par « classement »
- Pénalité carton noir : ajout d'un paragraphe précisant que « L'organisateur prévoira en accord avec l'arbitre principal un dispositif de vérification du nombre de boucles de pénalité réalisés par tout moyen à sa convenance (tapis de chronométrage, chouchou, lacet, bandeau...). »
- Tableau relatif à la durée de la pénalité : précision apportée sur l'activité concernée pour l'établissement des correspondances minutes / kilomètres
- Disqualification carton rouge : ajout de la mention « (...) et lui demander de s'arrêter
- Disqualification carton rouge : ajout d'une mention concernant les épreuves sans dossards

Départ

- Ajout de la phrase « Le départ sera donné par un signal clair communiqué aux arbitres et aux concurrents lors de l'exposé de course. »

Natation

- Port de la combinaison : ajout de la mention « Le port de la combinaison isothermique n'est autorisé que pour la partie natation et uniquement en fonction des conditions de température de l'eau »

Aire de transition

- Ajout de la phrase « Les emplacements des concurrents doivent être clairement identifiés ».
- Ajout de la phrase « Les bénévoles intervenant dans l'aire de transition doivent être parfaitement identifiables »
- Pratique des neiges, suppression de la phrase « l'espace coureur est défini en tenant compte de la largeur du vélo tout terrain »

Cyclisme

- Pratique des neiges, suppression de la mention relative au type de vélo à utiliser
- Abri relais autorisé entre coureurs, suppression du mot « incriminé »

Course à pied

- Ajout de la phrase « Dans le cas d'un parcours en boucles, l'organisateur prévoit un dispositif de comptage des tours par tout moyen à sa convenance (tapis de chronométrage, chouchou, lacet, bandeau...). »

Bike & Run

- Suppression de la mention relative au type de vélo à utiliser
- Ajout de la phrase « Le vélo doit effectuer la totalité du parcours »

Ravitaillement

- Suppression du mot « minérale »

Epreuve par équipe

- Contre la montre par équipe, ajout de la phrase « Chaque athlète prend et repose son vélo dans le box de l'équipe. »
- Epreuve par relais / zone de passage de relais, remplacement de « passage » par « transmission »
- Dispositions particulières, ajout de la phrase « Dans ce cas, l'équipe (composée d'athlètes de différents clubs ou de non licenciés) ne pourra pas utiliser le nom d'un club. »

Titres d'épreuves

- Mise à jour des titres délivrés

Championnat de France individuel

- Mise à jour de la phrase « Sur les championnats de France individuels, tous les concurrents d'un même club porteront, sur la même course et sur le podium correspondant, la même tenue aux couleurs et au nom de leur club. Dans le cas contraire, le club concerné sera sanctionné d'une pénalité financière de **150 €** par course. »

Championnats de France des clubs

- Ajout de la phrase « Tout club présentant sur le podium moins de 3 athlètes ayant participé à la course sera sanctionné d'une pénalité financière de 150 € par athlète manquant. »
- Mise à jour des modalités de classement
- Epreuve des neiges, suppression du paragraphe « cyclisme »
- Bike & Run, ajout de la phrase « Tous les membres d'une même équipe doivent porter la même tenue aux couleurs et au nom de leur club. Dans le cas contraire, le départ leur sera interdit. »

Quotas

- Championnats de France d'Aquathlon, de Bike & Run, remplacement de la mention « ligue organisatrice » par « organisateur »
- Quota supplémentaire pour les épreuves jeunes, passage du niveau sportif minimum exigé de 135 à 145 points (barème class tri)
- Championnat de France individuel Sprint femmes, CD hommes et LD, mise à jour des distances en fonction du sexe : Sprint femmes / CD hommes
- Mise à jour des titres délivrés en fonction des distances et du sexe

Championnats de France des clubs de D1, D2, D3

- Réorganisation et harmonisation des différentes divisions
- Création d'un chapitre spécifique aux montées / descentes
- Création d'un chapitre spécifique relatif aux pénalités applicables en D1/D2/D3

Championnat de France des clubs de D1 de TRIATHLON

- Obligation faite aux clubs de retourner à la F.F.TRI. une attestation sur l'honneur signée du Président du club précisant avoir pris connaissance de la Réglementation Sportive en vigueur
- Liste des licenciés au 31 janvier : cette liste est transmise aux clubs « pour validation des données », la CNS pouvant « demander tout document justificatif pour contrôle ».
- Désistement d'un club : le délai de 30 jours permettant aux athlètes de muter démarre « à compter de la date d'envoi de la notification »
- Suivi médical
 - Simplification des explications,
 - Les modalités relatives au suivi médical sont communiquées au plus tard le 15 novembre (au lieu du 31 janvier)
 - Suppression du point de pénalité par athlète en défaut et mise en place d'une pénalité financière
- Inscription à l'étape
 - Les clubs non labellisés ou labellisés « Ecole de Triathlon* » peuvent inscrire 5 athlètes contre 7 pour les clubs labellisés « Ecole de Triathlon** ou *** »
 - Ajout de la précision « Tous les cinq concurrents constituant l'équipe de course ont l'obligation de prendre le départ de l'épreuve et de réaliser à minima la partie natation. Dans le cas contraire, l'équipe sera considérée comme incomplète et fera l'objet des pénalités prévues au chapitre BAREME DES PENALITES »
 - Les clubs inscrivent leurs athlètes 6 jours avant l'épreuve (au lieu de 10) à l'aide d'un formulaire électronique
 - Après ce délai, seuls deux changements par équipe seront autorisés et devront être notifiés à l'Arbitre Principal, soit au moment du retrait des dossards, soit au plus tard une heure avant l'horaire d'ouverture officielle de l'aire de transition de la course.
 - Chaque club s'acquitte du montant des droits d'inscription directement auprès de l'organisateur au moment du retrait des dossards.
- Identification des athlètes
 - Tenue : la « charte couleur de la tenue » remplace « la maquette définitive, et en couleur, de la tenue »
 - Promotion de l'athlète : précision des caractéristiques obligatoires à respecter concernant l'impression du nom de famille
- Exposé de course : présence obligatoire à la réunion d'information prévue sur la première étape.
- Réglementation spécifique, ajout du tableau précisant le nombre de points de pénalités ajoutés au total des points obtenus par l'équipe pour le classement de l'étape en fonction de l'infraction constatée
- Le badge destiné aux coachs est prévu par l'organisateur et non pas par la F.F.TRI.
- Grille de prix finale
 - Seuls les clubs de D1 classés ayant participé à l'ensemble des étapes et ayant confirmé leur participation dans la division pour laquelle ils sont qualifiés la saison suivante, ont accès à la grille de prix finale.
 - Précision de la date après laquelle la grille de prix sera versée : après le 16 décembre

Le Président clôture la séance et remercie les membres du Comité Directeur pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général

COMITE DIRECTEUR

15 Octobre 2011 – 9h00 à 18h00

PARIS / CNOSF

Présents

Elisabeth BARRAUD, Jacky BAUDRAND, Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Isabelle CAMOUS, Emmanuel CHABANNES, Valérie DELAGRANGE-GAUTHIER, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Pascal GODEL, Cédric GOSSE, Jean-Marc GROSSETETE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Gérald IACONO, Denis JAEGER, Philippe LANG, Jacques LAPARADE, Christophe LEGRAND, Philippe LESCURE, François LHUISSIER, Michelle MONSERAT, Alexandre PY, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN.

Absents excusés

Anne-Zélie BARTHOD, Pierre BIGOT, Liala FOUMANN, Claude MARBLE, Jean-Claude SABATHE, Grégory VINCENT.



Le Président ouvre la réunion en remerciant les membres du Comité Directeur Fédéral pour leur participation.

1. Secrétariat Général / Administration Générale

1.1. Approbation du PV du Comité Directeur du 18 juin 2011

En l'absence de remarque, le Procès Verbal du Comité Directeur du 18 juin 2011 est approuvé à l'unanimité.

Patrick SOIN demande aux membres du Comité Directeur de répondre, dans des délais raisonnables, aux différentes convocations aux réunions institutionnelles, qu'ils soient présents ou non, afin de faciliter l'organisation et la planification de ces instances.

1.2. Point licences / Développement informatique

Le document permettant d'observer l'évolution du nombre de licenciés et de clubs, en comparaison aux chiffres de 2010, de date à date, est diffusé en réunion. Patrick SOIN rappelle que ce tableau est envoyé mensuellement à l'ensemble des élus (Comité Directeur et Ligues). La fédération affiche un taux pratiquement constant d'augmentation de licenciés, soit 8,3 % (+ 2 588 licenciés). 24 clubs supplémentaires sont enregistrés sur la même période de comparaison.

Un bilan des Pass journées en cours laisserait aussi apparaître une sensible progression, il sera diffusé aux membres du Comité Directeur dès la clôture de l'exercice.

Patrick SOIN précise que la prise de licence, pour la nouvelle saison, ouverte depuis le 2 octobre dernier se déroule jusqu'ici dans de bonnes conditions.

Jean-Marc GROSSETETE interpelle le Secrétaire Général sur des difficultés rencontrées dans sa Ligue (Rhône Alpes) avec certains parents, qui s'insurgent devant le coût élevé de certains droits de formation.

Cette question ayant été abordée en Bureau Directeur la veille de ce Comité Directeur, Philippe LESCURE tient à préciser que des réponses peuvent être apportées en cas de litige : en cas de litige entre les 2 clubs, il revient à la ligue (ou aux ligues) concernée(s) de donner un avis à la Commission Nationale Sportive qui statuera en dernier ressort.

Enfin, Philippe LESCURE informe les membres du Comité Directeur qu'une attention particulière sera apportée à ce point et qu'une réflexion au niveau de la Direction Technique Nationale et de la Commission Nationale de Développement sera menée prochainement.

La construction d'un futur produit pour la gestion des licences est toujours à l'étude, différentes entreprises ont déjà répondu suite à la diffusion du cahier des charges et les membres du Comité Directeur seront informés de l'évolution de ce dossier.

1.3. Point recrutement personnel fédéral

- Céline RISAL a pris ses fonctions le 8 septembre dernier, en remplacement de Christophe PICARD, sur le Pôle Adhésions.
- Emmanuelle FILHASTRE a pris ses fonctions le 19 septembre, sur le Pôle Emploi-Formation, Secteur administratif, à Aix en Provence.
- Kathia IALLOUFENE a pris ses fonctions le 26 septembre en remplacement d'Audrey GANDELIN, sur le poste Accueil.
- Araceli GONZALEZ a souhaité quitter la fédération suite au refus de prise en charge, par UNIFORMATION, du congé individuel formation demandé. Elle sera remplacée dans les mois à venir, par une personne recrutée sur un profil comptabilité.

1.4. Séminaire des Président(e)s de Ligues régionales

Ce Séminaire se déroulera les 18, 19 et 20 novembre prochains à Marville (55).

1.4.1 Ordre du Jour prévisionnel

Le projet d'Ordre du Jour présenté aux membres du Comité Directeur est rectifié directement en réunion, et certains points seront complétés ultérieurement :

- Présentation des projets d'évolutions envisagés par le BD
- Proposition d'évolution ouverture des distances
- Projet d'évolution Pass journée
- Charte Développement Durable
- Plan de féminisation
- Informations et questions diverses

Philippe LESCURE précise que les évolutions ou modifications proposées en Séminaire des Président(e)s de Ligue reviendront vers le Comité Directeur dans sa réunion du 14 Janvier 2012. Contrairement à ce qui avait été évoqué en cours d'année, le Comité Directeur du 14 Janvier 2012 sera ouvert aux Président(e)s de Ligues Régionales.

1.5. Examen projet RGF suite au CD téléphoné du 11/10/2011

Le CDF examine les remarques ou propositions concernant les chapitres allant du « championnat de France des clubs de D2 de triathlon » jusqu'aux annexes. Elles sont étudiées en séance, discutées et soumises au vote.

Les textes sont amendés conformément aux décisions du Comité Directeur Fédéral.

La réglementation sportive 2011-2012 sera publiée sur notre site Internet le 28 octobre prochain (rubrique « publications officielles » <http://www.fftri.com/textes-officiels>).

Comme chaque année, les modifications seront identifiées par un trait vertical dans la marge du document.

Une liste non exhaustive des modifications apportées à la Réglementation Sportive lors de cette séance du Comité Directeur est disponible ci-après :

Championnat de France des clubs de D2 de TRIATHLON

- Obligation faite aux clubs de retourner à la F.F.TRI. une attestation sur l'honneur signée du Président du club précisant avoir pris connaissance de la Réglementation Sportive en vigueur
- Le montant des chèques de caution est réduit de 1000 à 500 euros
- Liste des licenciés au 31 janvier : cette liste est transmise aux clubs « pour validation des

- données », la CNS pouvant « demander tout document justificatif pour contrôle ».
- Désistement d'un club : le délai de 30 jours permettant aux athlètes de muter démarre « à compter de la date d'envoi de la notification
- Les clubs inscrivent leurs athlètes 6 jours avant l'épreuve (au lieu de 10)
- Identification des athlètes
- Tenue : la « charte couleur de la tenue » remplace « la maquette définitive, et en couleur, de la tenue »
- Promotion de l'athlète : précision des caractéristiques obligatoires à respecter concernant l'impression du nom de famille
- Exposé de course : présence obligatoire à la réunion d'information prévue sur la première étape.
- Le badge destiné aux coachs est prévu par l'organisateur et non pas par la F.F.TRI.
- Grille de prix finale
 - o Seuls les clubs de D2 classés ayant participé à l'ensemble des étapes et ayant confirmé leur participation dans la division pour laquelle ils sont qualifiés la saison suivante, ont accès à la grille de prix finale.
 - o Précision de la date après laquelle la grille de prix sera versée : après le 16 décembre

Championnat de France des clubs de D3 de TRIATHLON

- Les clubs inscrivent leurs athlètes 6 jours avant l'épreuve (au lieu de 10)
- Organisation de l'aire de transition en fonction des classements des demi-finales
- Le placement dans l'aire de départ est fonction du placement dans l'aire de transition
- Le badge destiné aux coachs est prévu par l'organisateur et non pas par la F.F.TRI.

Championnat de France des clubs de D1 de DUATHLON

- Obligation faite aux clubs de retourner à la F.F.TRI. une attestation sur l'honneur signée du Président du club précisant avoir pris connaissance de la Réglementation Sportive en vigueur
- Liste des licenciés au 31 janvier : cette liste est transmise aux clubs « pour validation des données », la CNS pouvant « demander tout document justificatif pour contrôle ».
- Désistement d'un club : le délai de 30 jours permettant aux athlètes de muter démarre « à compter de la date d'envoi de la notification »
- Suivi médical
 - o Simplification des explications,
 - o Les modalités relatives au suivi médical sont communiquées au plus tard le 15 novembre (au lieu du 31 janvier)
 - o Suppression du point de pénalité par athlète en défaut et mise en place d'une pénalité financière
- Inscription à l'étape
 - o Les clubs non labellisés ou labellisés « Ecole de Triathlon* » peuvent inscrire 5 athlètes contre 7 pour les clubs labellisés « Ecole de Triathlon** ou *** »
 - o Ajout de la précision « Tous les cinq concurrents constituant l'équipe de course ont l'obligation de prendre le départ de l'épreuve et de réaliser à minima la première partie course à pied. Dans le cas contraire, l'équipe sera considérée comme incomplète et fera l'objet des pénalités prévues au chapitre BAREME DES PENALITES »
 - o Les clubs inscrivent leurs athlètes 6 jours avant l'épreuve (au lieu de 10)
- Identification des athlètes
 - o Tenue : la « charte couleur de la tenue » remplace « la maquette définitive, et en couleur, de la tenue »
 - o Promotion de l'athlète : précision des caractéristiques obligatoires à respecter concernant l'impression du nom de famille
- Exposé de course : présence obligatoire à la réunion d'information prévue sur la première étape.
- Le badge destiné aux coachs est prévu par l'organisateur et non pas par la F.F.TRI.
- Grille de prix finale
 - o Seuls les clubs de D1 classés ayant participé à l'ensemble des étapes et ayant confirmé leur participation dans la division pour laquelle ils sont qualifiés la saison suivante, ont accès à la grille de prix finale.
 - o Précision de la date après laquelle la grille de prix sera versée : après le 16 décembre

Championnat de France des clubs de D2 de DUATHLON Hommes

- Réduction du nombre d'équipes pouvant participer à la D2 de duathlon, 16 clubs au lieu de 18
- Obligation faite aux clubs de retourner à la F.F.TRI. une attestation sur l'honneur signée du Président du club précisant avoir pris connaissance de la Réglementation Sportive en vigueur
- Liste des licenciés au 31 janvier : cette liste est transmise aux clubs « pour validation des données », la CNS pouvant « demander tout document justificatif pour contrôle ».
- Désistement d'un club : le délai de 30 jours permettant aux athlètes de muter démarre « à compter de la date d'envoi de la notification »
- Les clubs inscrivent leurs athlètes 6 jours avant l'épreuve (au lieu de 10)
- Identification des athlètes
 - o Tenue : la « charte couleur de la tenue » remplace « la maquette définitive, et en couleur, de la tenue »
 - o Promotion de l'athlète : précision des caractéristiques obligatoires à respecter concernant l'impression du nom de famille
- Exposé de course : présence obligatoire à la réunion d'information prévue sur la première étape.
- Insertion d'un paragraphe « réglementation sportive spécifique »

Championnat de France des clubs de D2 de DUATHLON Femmes

- Création du chapitre

Championnat de France des clubs de D3 de DUATHLON Hommes

- Les clubs inscrivent leurs athlètes 6 jours avant l'épreuve (au lieu de 10)
- Organisation de l'aire de transition en fonction des classements des demi-finales
- Le placement dans l'aire de départ est fonction du placement dans l'aire de transition
- Le badge destiné aux coachs est prévu par l'organisateur et non pas par la F.F.TRI.

MONTEES / DESCENTES - D1/D2/D3 - TRIATHLON ET DUATHLON

- Création du chapitre

BAREME DES PENALITES APPLICABLES AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE DES CLUBS DE D1/D2/D3 DE TRIATHLON ET DUATHLON

- Création du chapitre
- Révision du barème des pénalités automatiques

Coupe de France des clubs

- Ajout d'une précision concernant la composition des équipes : de 3 à 5 concurrents
- Suppression de la mention prévoyant pour la saison 2011-2012 l'obligation de compter au moins deux athlètes de nationalité française dans l'équipe
- Ajout d'une précision concernant les clubs tenus de s'inscrire au plus tard 10 jours avant la course : les clubs sélectionnés et les clubs qualifié d'office

Championnat de France des Ligues Régionale

- Ajout d'une phrase précisant que « Les dossards d'une même ligue peuvent être retirés par un membre de la ligue sur présentation de sa licence fédérale et de la licence fédérale de chaque concurrent concerné. »

Réclamation – Contestation

- Le délai pour contester des mesures automatiques notifiés aux clubs de D1/D2/D3 passe de 2 jours ouvrés à 5 jours ouvrés
- Précision du délai dont dispose la Commission Nationale Sportive suite à la réception d'une contestation ou d'une réclamation

Equipe de France

- Mise à jour relative au guide des sportifs(ves) de haut niveau

Les agents sportifs

- La F.F.TRI. n'apparaissant pas sur l'arrêté du 19 septembre 2011 fixant la liste des fédérations délégataires ayant obligation de mettre en œuvre les dispositions législatives et réglementaires relatives à la profession d'agent sportif, ce chapitre a été supprimé

Annexes

- Ajout en annexe de l'autorisation parentale pour tout prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage sur les mineurs ou les majeurs protégés
- Correction du lien hypertexte renvoyant vers les autres documents disponibles sur le site Internet fédéral

2. Assemblée Générale

2.1. Organisation AG février 2012

Bernard SAINT-JEAN fait part de l'état d'avancement de l'organisation de l'Assemblée Générale Fédérale qui se déroulera à La Réunion, les 3, 4 et 5 février 2012. L'accord avec CORSAIR, qui propose le meilleur tarif a été confirmé (693,52 € dont 313,52 € de taxes aéroport, celles-ci pouvant éventuellement changer légèrement d'ici la réservation définitive des billets). Toutes les personnes partiront jeudi 2 février au soir de Paris, pour des retours étalés, sur le dimanche 5, le jeudi 9 et le jeudi 16 février, tous les prolongements de séjour n'étant bien évidemment pas pris en charge par la F.F.TRI.. Des négociations sont en cours pour un retour vendredi 10 plutôt que jeudi 9 février, à la demande de la majorité des personnes allongeant leur séjour.

Françoise HUOT-JEANMAIRE présente l'Hôtel Créolia, accueillant les congressistes le temps de l'Assemblée Générale, sur St Denis. Les personnes arriveront le vendredi fin de matinée, et partiront sur des hébergements dans l'Ouest, pour celles qui rallongent leur séjour. Deux types d'hébergement sont proposés, à l'Hôtel Alamanda, ou au Village Corail, les deux structures étant situées à quelques mètres l'une de l'autre, à l'Hermitage. Narjess BRAHIM fera suivre l'ensemble des propositions aux élus et accompagnants, dans les semaines à venir. Des contacts sont pris sur place avec des loueurs de voitures, et des établissements proposant des activités de loisirs (plongée, parapente, randonnée etc.).

L'Assemblée Générale se déroulera comme à l'accoutumée, des réunions de commissions et un Bureau Directeur pouvant être programmés le vendredi après-midi, la réunion d'Assemblée Générale le samedi et un Comité Directeur ouvert aux Président(e)s de Ligues le dimanche matin. Le repas du vendredi soir s'organisera sous forme de buffet, chaque congressiste apportant des spécialités de sa Région.

3. Trésorerie Générale

3.1. Suivi budgétaire au 30 septembre 2011

Le document projeté en réunion, commenté par Denis JAEGER, permet de faire un point de suivi du budget au 30 septembre 2011. L'état des Pass journées sera connu définitivement le 31 octobre, mais dans l'ensemble, tous les produits d'adhésions devraient être réalisés.

Le Secteur Communication – Marketing enregistre moins de produits que prévus, mais cette ligne devrait être compensée.

Sur l'ensemble des Secteurs, que Denis JAEGER tient à féliciter, les dépenses ont été effectuées avec la rigueur demandée lors du Comité Directeur de juin dernier.

Si des pertes, encore approximatives à ce jour, sont à enregistrer à hauteur de 31 000 € pour le Triathlon de Paris et 11 000 € pour le Triathlon de Nice, ces deux épreuves tendent progressivement à l'équilibre.

Jean-Marc GROSSETETE demande des informations complémentaires concernant le déficit du Triathlon de Nice, prévu à l'équilibre lors du Comité Directeur de Juin 2011.

Elisabeth BARRAUD précise que les demandes de subventions vers le Conseil Général ont été réalisées tardivement, du fait de l'absence d'autorisations de la Police et de la Préfecture au moment du montage des dossiers, et que la Collectivité n'a pu accompagner cette manifestation, contrairement à ce qui était prévu. Elisabeth BARRAUD rappelle que la Ligue Régionale prend une partie du déficit à sa charge, à hauteur 35%, au regard de la convention signée entre cette instance et la F.F.TRI..

Bernard SAINT-JEAN explique effectivement que le point prévisionnel commenté lors du Comité Directeur de Juin 2011 était trop aléatoire au regard d'un manque de retours des Collectivités, en terme de subventions et s'en excuse auprès des membres du Comité Directeur.

A l'instar du fonctionnement de la Fédération Espagnole de Triathlon, Denis JAEGER propose que soit étudiée une évolution en terme de suivi budgétaire. Ainsi, tout dépassement d'une ligne budgétaire ne pourrait se réaliser sans une autorisation préalable de l'instance de suivi.

3.3. Fiscalité

Philippe LESCURE rappelle que deux procédures distinctes sont en cours :

- L'une concernant les années 2004 et 2005, qui est en appel.
- L'autre concernant les années 2008, 2009, 2010 a abouti à une proposition initiale de rectification de 49 000 €, non satisfaisante et la fédération a fait valoir ses observations. La nouvelle proposition de l'administration est en cours d'analyse, et un RDV a été sollicité auprès du responsable Inspecteur Principal chargé de la brigade de vérification.

Au regard de cette situation et de la multiplication des procédures, le Président LESCURE envisage d'interroger l'administration centrale, et d'informer le Ministre des Sports et la Conseillère du Président de la République.

4. Marketing / Communication

4.1. Point général

Frank GASQUET apporte en réunion des informations complémentaires et des évolutions sur le secteur Marketing / Communication, suite au document déjà diffusé lors du Comité Directeur du 18 juin 2011. Il est précisé que le comité de relecture, en charge de revoir les articles et tous les écrits destinés aux différents outils de communication (site internet, newsletter, plaquettes diverses etc.) démarrera le 1^{er} décembre 2011, dirigé par Isabelle CAMOUS.

4.1.1. Communication

Le premier Triathlon de Nice aura 30 ans en 2012 et cet anniversaire sera fêté à l'occasion du Grand Prix de Nice 2012, les 15 et 16 septembre.

4.1.1.1. Communication Média

- Nous entrons dans la version 2 du Site internet fédéral, avec la création d'un Site internet de licenciés. Ces deux appareils seront coordonnés et évolutifs.
- Une communication spécifique sur les Jeux Olympiques sera intégrée au Calendrier 2012.
- Une évolution du Guide des Grandes Epreuves Fédérales, en formule informatisée sera envisagée avec les organisateurs et les Clubs de D1.
- Envoi d'un DVD aux organisateurs et Clubs de D1, intégrant 5mn de diffusion de chaque Grande Epreuve fédérale.
- Négociations en cours : la convention avec Triathlète Magazine arrive à échéance fin 2012, elle sera renégociée sous forme d'appel d'offre. Le contrat avec Sport + arrive à échéance au 31 octobre 2012.
- Un bilan est prévu dans les semaines à venir avec RMC.
- Le cahier des charges « Communication / Marketing » des Grandes Epreuves Fédérales est en phase de réécriture.
- Le bilan de l'activité de l'Agence Blanco Negro est assez positif. Il est diffusé aux membres du Comité Directeur, sous format papier, pour la période du 15 juin au 15 octobre 2011. La valorisation

(uniquement sur les 47 articles presse du BEST OF, soit les 47 meilleures retombées écrites) est estimée à 1 595 071 €.

- Reconduction, dans le cadre des actions spécifiques, d'un voyage de Presse, au regard du bilan très positif du déplacement sur le Test Event de Londres, les 6 et 7 août 2011. Ce dernier a permis de voir un reportage de 3 mn ½ sur « Stade 2 » et 3 articles dans « L'Equipe ». En 2012, ce voyage de Presse se déroulera sur les Championnats d'Europe de Triathlon, qui auront lieu aux Lattes, le 22 avril. Ce sera la dernière épreuve avant la sélection olympique, pour les français.
- Intensification du partenariat avec « Santé sport mag », magazine diffusé gratuitement.
- Site internet fédéral : analyse de fin de saison en cours.

4.1.1.2. Communication de proximité

L'installation du stand fédéral, sous la responsabilité de Patrick LORIGNY rencontre un réel succès, et sa présence sur les épreuves 2012 sera élargie au Championnat de France individuel de Duathlon de Parthenay, au Championnat du Monde de Duathlon de Nancy et au championnat de France Jeunes de Triathlon à La Madine.

4.1.1.3. Communication Olympique

Le programme de communication olympique est en cours d'étude et sera présenté au Bureau Directeur lors de l'établissement du budget et au Comité Directeur suivant de janvier 2012.

4.1.2. Marketing

Les panneaux du Marketing fédéral, des Triathlons de Paris et de Nice, et les différents produits réalisés sur 2011 sont présentés en réunion.

Les contrats de partenariat avec LDE, ADIDAS et ISOSTAR sont en cours de renégociation, et Philippe LESCURE a déjà honoré des rendez-vous avec LDE et ADIDAS.

4.2. Packages Londres 2012

Philippe LESCURE rappelle qu'une décision a été prise, lors du Comité Directeur de juin dernier, sur la prise en charge de packages pour les Jeux Olympiques de Londres 2012, à destination de membres du Bureau Directeur Fédéral, de personnels fédéraux et de responsables de Commissions Nationales. Ces packages, émanant de l'Agence officielle du CNOSF (EVENTEM) s'élèvent à 2 500 €. Des recherches complémentaires ont permis d'aboutir sur la possibilité de packages spécifiques à la F.F.TRI., dont le montant s'élève à 1 265 €.

Au regard d'un certain nombre de remarques formulées à l'issue de cette résolution, Philippe LESCURE a proposé aux membres du Bureau Directeur, qui ont validé cette orientation, de rouvrir le débat concernant les conditions d'attribution de « packages Londres 2012 ».

Les membres du Comité Directeur, à l'unanimité, valident la proposition de délibérer à nouveau, et ainsi d'invalider la décision prise lors du Comité Directeur du 18 Juin 2011.

Il est proposé aux membres du Comité Directeur de procéder par étapes, de s'interroger sur la spécificité des personnes devant bénéficier de packages pris en charge par la F.F.TRI., puis sur le niveau de participation de la fédération dans l'achat de packages, et de voter au fur et à mesure :

Etape 1 – Proposition : Les membres fédéraux qui, de par leur fonction, doivent représenter la F.F.TRI. aux JO de Londres (hors athlètes et direction technique) sont :

- Le Président (Philippe LESCURE est pris en charge par le CNOSF)
- Le Vice Président en charge des activités sportives (Dominique FRIZZA possiblement déplacé par l'ITU) en raison de sa fonction au sein du Bureau Directeur
- Le Président de la Commission Nationale des Affaires Internationales (Denis JAEGER déplacé par la F.F.TRI.).
- Le Directeur Général et un membre du secteur Communication Marketing (déplacés par l'opération Crédit Coopératif / F.F.TRI.), en raison de l'opération marketing, en accord avec le Crédit Coopératif

sur les bases des opérations déjà menées en 2000, 2004 et 2008. Frank GASQUET, Vice Président en charge de ce secteur ne souhaite pas être pris en charge, ce sera Paul Farell COUCHE, salarié du Secteur Marketing.

Les membres du Comité Directeur valident cette proposition à l'unanimité.

Etape 2 – Proposition : Les Présidents de la Commission Nationale des Grandes Epreuves et de la Commission Nationale d'Arbitrage doivent être présents aux JO, au regard de leur fonction au sein de la F.F.TRI.. Une démarche est en cours afin que le Président de la CNA soit pris en charge par l'ITU.

Les membres du Comité Directeur valident cette proposition à l'unanimité.

Etape 3 – Proposition : L'ensemble des autres membres du Comité Directeur, les Président(e)s de Ligues, les 2 Présidents de Commissions Nationales ne faisant pas partie du Comité Directeur, doivent être considérés de la même manière dans l'attribution des packages encore disponibles.

Les membres du Comité Directeur valident cette proposition à l'unanimité.

Etape 4 - Question : Une ligne budgétaire doit-elle être dégagée afin de prendre en charge des élu(e)s : membres du Bureau et du Comité Directeur, Président(e)s de Ligues Régionales et de Commissions Nationales, dont la fonction ne rend pas leur présence indispensables aux JO de Londres ?

A l'unanimité, les membres du Comité directeur valident la non prise en charge de packages par la F.F.TRI., quelle que soit leur nature, pour ces personnes.

Les arguments avancés, permettant d'aboutir à cette décision, sont ceux de l'équité (même traitement pour tous les élus, quelle que soit la nature de leur mandat, en dehors de ceux dont la fonction rend leur présence nécessaire aux Jeux Olympiques) et de la difficulté à entrevoir de dégager une ligne budgétaire pour un déplacement coûteux, dans une période où la rigueur budgétaire guide le fonctionnement fédéral.

Ainsi, tous les élu(e)s et salariés dont la fonction exercée au sein de la F.F.TRI. rend leur présence indispensable aux Jeux Olympiques de Londres, seront déplacés suivant les modalités précisées dans l'étape 1. Les élu(e)s non concernés souhaitant assister aux JO de Londres se prendront intégralement en charge.

Une offre vers tous les élu(e)s du Comité Directeur, les Président(e)s de Ligues Régionales et de Commissions Nationales, sera faite par e-mail dans les jours à venir, afin de leur proposer l'achat des packages de l'Agence EVENTEM disponibles (certains étant à réserver pour des partenaires fédéraux), et des autres packages (moins coûteux, émanant de négociations directes de la fédération avec un hôtel Londonien).

4.3. Club France à Londres 2012

La candidature de Jacques LAPARADE, proposée par la F.F.TRI., a été retenue par le CNOSF, avec 4 autres anciens Président(e)s de Fédérations, afin de gérer le Club France aux JO de Londres. Ce déplacement sera pris en charge intégralement par le CNOSF.

5. Vie Sportive / Direction Technique Nationale

5.1 F.F.TRI. / Partenaire événementiel

Philippe LESCURE fait part aux membres du Comité Directeur de deux propositions parvenues à la Fédération, suite à des rencontres récentes avec la Société « Amaury Sport Organisation » et la Société « Patrick Clerc et Associés », après liquidation de la Société SPORTYS qui accompagnait la F.F.TRI. sur son secteur événementiel.

Philippe LESCURE demande au Comité Directeur de s'exprimer sur son souhait de voir la F.F.TRI. associée à une entreprise sur le secteur événementiel. Comme les membres du Bureau Directeur la veille de cette instance, les membres du Comité Directeur valident cette proposition à l'unanimité.

La Société « Patrick Clerc et Associés » (PCA) a fait parvenir une lettre d'intention à la Fédération dans laquelle elle propose d'accompagner le développement des Triathlons de Paris, Nice et du Grand Prix.

La Société « Amaury Sport Organisation » souhaite se positionner sur le territoire sportif du triathlon, proche des événements de masse qu'elle a déjà en portefeuille (running, cycloportifs et outdoor, etc.). Elle a fait parvenir une proposition allant dans le sens d'une collaboration avec la F.F.TRI. dans l'organisation des Triathlons de Paris et Nice.

Philippe LESCURE propose aux membres du Comité Directeur, qui le valident à l'unanimité, de donner délégation au Bureau Directeur afin que les propositions des deux Sociétés soient étudiées de façon plus approfondie, voire d'autres propositions, pour envisager une contractualisation du Secteur événementiel sur la saison 2012. Le Comité Directeur sera tenu informé de l'évolution de ce dossier.

5.2. Perspectives d'évolutions suite Séminaire du BDF

Jean-Michel BUNIET présente les perspectives d'évolution sur le secteur Développement, faisant suite au Séminaire du Bureau Directeur de Limoges, s'étant déroulé en mars 2011. Ces différents points seront abordés lors du Séminaire des Président(e)s de Ligue, à Marville, les 19 et 20 novembre prochains, et les travaux seront présentés au Comité Directeur de Janvier 2012.

- Renforcer la lisibilité de notre sport, en choisissant des appellations illustrant plus fidèlement ce qu'elles qualifient. Ainsi, on remplacerait :
 - « Licence Accueil » par « Licence Loisir »
 - « Licence pratiquant » par « Licence Compétition ».
 - « Epreuves Découverte et Avenir » par « Epreuves Compétition »
 - « Epreuve Animation » (Animathlon / Randotriathlon) par « Epreuve Loisirs ».
- Harmonisation des Pass journées : répertoriés au nombre de 96, il y a nécessité à réfléchir à une certaine uniformité des tarifs des Pass journées.
- Proposition de supprimer la « Licence Junior » pour l'intégrer à la « Licence Jeune ».
- Possibilité pour les Clubs de proposer un mois d'essai gratuit à d'éventuels futurs licenciés, pour un coût de revient individuel de 1€, cette opération ne pouvant avoir lieu qu'une seule fois pour chaque personne demandeuse.

5.3. Bilan Triathlon de Paris 2011

Bernard SAINT-JEAN précise que le bilan financier du Triathlon de Paris présente au 30 septembre 2011, un résultat négatif de l'ordre de 30 000 €. Celui-ci intègre, pour approximativement 10 000 €, le vol de deux vélos et l'étude financière relative à l'optimisation fiscale du triathlon de Paris. Ce compte reste néanmoins à caler définitivement.

5.4. Bilan Equipes de France

En introduction, les membres du Comité Directeur saluent la victoire de Jessica HARRISON ce jour sur la Coupe du Monde de Tongyeong, les 4èmes places de Carole PEON et Aurélien RAPHAEL. Frank BIGNET remarque ainsi que cela consolide le quota de 3 dossards chez les Femmes comme chez les Hommes, pour les JO de Londres.

Frank BIGNET présente et commente un bilan arrêté à ce jour, sous forme de graphiques, des Equipes de France. Cela permet d'entrevoir l'évolution dans le TOP 8, et la position de 2009 à 2011, des meilleurs Triathlètes et Duathlètes Français Elites, U23 et Juniors, sur les Séries et différents Championnats du Monde.

Il apparaît en Triathlon Courte distance, une certaine régularité des Français, en 2011, sur des places de finalistes, ce qui les place dans des positions d'outsiders pour les Jeux Olympiques. Les résultats des U 23 montrent que le réservoir d'athlètes en capacité d'être performants est en légère augmentation.

En Duathlon Courte Distance, les Françaises et les Français sont régulièrement performants depuis 3 ans, avec des podiums aux Championnats du Monde, et des victoires aux Championnats d'Europe.

Le bilan du Triathlon Longue Distance sera effectué à l'issue des Championnats du Monde qui se dérouleront en novembre prochain.

Frank BIGNET remarque que l'envie de gagner, réel moteur de nos équipes de France, est ainsi partagée par l'ensemble des Sportifs de Haut Niveau.

5.5. Saison sportive 2011 – Projets 2012

Frank BIGNET fait part aux membres du Comité Directeur des 8 enjeux de la Direction Technique Nationale, et plus largement de la Fédération, sur la saison 2012, et les commente :

- Etre performant aux Jeux Olympiques de Londres en 2012
- Préparer la relève
- Finaliser le Parcours de l'Excellence Sportive 2013 / 2016
- Collaborer avec la Fédération Française Handisport et le Ministère des Sports afin d'organiser la mise en œuvre du projet « Jeux Paralympiques Rio 2016 »
- Finaliser l'offre de formation pour l'olympiade 2013 / 2016
- Promouvoir et mettre en œuvre l'Agenda 21
- Finaliser un plan de féminisation pour 2013 / 2016
- Finaliser l'offre de pratique Jeunes pour l'olympiade 2013 / 2016 à travers 4 dispositifs : Offre de pratique / Labellisation / Formation / Accès vers le haut niveau.

5.6. Calendrier des Grandes épreuves 2012

Dominique SAGARY présente et commente le Calendrier des Grandes épreuves, diffusé aux membres du Comité Directeur. Ce travail est le résultat de l'investissement de l'ensemble des membres de la Commission Nationale des Grandes Epreuves, de Pierre ZIZINE et Fabien CARCUAC, que Dominique SAGARY remercie vivement. Après validation à l'unanimité par les membres du Comité Directeur, ce calendrier sera diffusé et mis en ligne sur le site internet.

Philippe LESCURE remercie tous les organisateurs ayant participé à la réussite des grandes épreuves fédérales 2011.

Philippe LESCURE propose que les organisateurs ayant postulé sans avoir été retenus soient destinataires d'un courrier les remerciant pour leur investissement à candidater sur une grande épreuve fédérale. Denis JAEGER précise que plusieurs labels européens seront disponibles pour 2012, et que les organisateurs n'ayant pas été retenus cette année sur les grandes épreuves fédérales peuvent tout à fait y postuler.

5.7. Triathlon de Paris 2012

La date des 7 et 8 Juillet 2012 a été arrêtée. Il est prévu 4 500 à 5 000 concurrents, dont 4 300 en individuel et 200 équipes. A ce jour, 430 personnes sont inscrites pour 2012, avec une moyenne de 15 enregistrements journaliers. Le comité de pilotage a commencé à se réunir, et des questions sont encore en suspend à ce jour, notamment le lieu d'implantation et la réponse à la demande de Madame GALLY d'accueillir le « Kid Fit Days ».

5.8. Triathlon de Nice 2012

Un courrier récent du Maire de Nice a permis d'arrêter la date de la prochaine manifestation aux 15 et 16 septembre 2012, soit une semaine avant le Championnat du Monde de Duathlon qui se déroulera à Nancy. L'épreuve de Nice sera finale du Grand Prix de Triathlon. Le format de course retenu est celui de la distance olympique. Les courses Elite seront programmées sur le samedi tandis que le dimanche accueillera les épreuves open. Les inscriptions ne sont pas encore ouvertes, mais 1 500 concurrents sont dorénavant attendus.

Elisabeth BARRAUD précise que le choix du format de course sera arrêté définitivement après avis favorable des autorités compétentes.

5.9. Agenda 21

Un exemplaire papier de l'Agenda 21 de la F.F.TRI. a été remis aux membres du Comité Directeur. Jean-Marc GROSSETETE précise que ce document a été distribué par voie électronique à l'ensemble des Partenaires fédéraux, des Président(e)s de Ligues et de Clubs pour des diffusions au niveau des territoires.

Une proposition d'adhésion à la Charte du Développement Durable a été envoyée vers les différentes structures fédérales, afin de créer un véritable réseau. Un retour des « bonnes pratiques » permettra de nourrir le Site internet fédéral et de donner toute sa consistance à ce projet de « Triathlon durable ».

Un deuxième niveau de labellisation « Triathlon durable », intermédiaire avec celui du CNOSF, est lancé afin d'effectuer un test sur 5 Ligues Régionales, pour l'étendre ensuite à toutes les structures.

La Commission Nationale travaille actuellement à la mise en place d'outils qui permettront d'effectuer le suivi de ce dossier, et de mieux accompagner les Ligues, Clubs, Organismes dans leur évolution vers un « Triathlon Durable ».

Jacky BAUDRAND attire l'attention de l'assemblée sur les difficultés pour les collectivités à recycler des objets, par ailleurs privilégiés par les organisateurs, en réponse à leur engagement dans une labellisation. Il en est ainsi de certains gobelets en carton.

Michelle MONSERAT ayant participé à la formation fédérale sur le « Développement Durable » (septembre dernier), remarque combien ce module était intéressant, et elle encourage tous les dirigeants à s'y associer. Elle rappelle qu'il est important pour les Ligues Régionales d'intégrer aux dossiers de demandes de subventions CNDS leurs projets en lien avec le Développement Durable, cette thématique étant identifiée comme une priorité des DRJSVA.

5.10. Candidatures CREPS

Le décret régissant la composition des conseils d'administration des CREPS dispose que chaque conseil d'administration comprend un président de fédération désigné par le CNOSF, le poste de titulaire devant obligatoirement être occupé par un président de fédération, le poste de suppléant pouvant être occupé par un membre du comité directeur ou un président de ligue régionale.

Le Président du CNOSF, Denis MASSEGLIA, a consulté les Présidents de fédération concernant leurs souhaits de présence au sein des Conseils d'Administration des 16 CREPS. Le Président LESCURE a sollicité les Présidents de Ligue et a transmis au CNOSF les candidatures, sur des postes de suppléants, de :

- Monsieur Cédric GOSSE, Vice Président de la F.F.TRI. et Président de la Ligue Ile de France, pour le CREPS d'Ile de France
- Monsieur Gérard OREGGIA, Président de la Ligue Provence Alpes, pour le CREPS du Sud Est
- Monsieur Olivier PETRONIO, Président de la Ligue Languedoc-Roussillon, pour le CREPS de Montpellier (pôle France de Triathlon).

Compte tenu de la quantité de candidatures transmises par les fédérations sportives, seule la candidature de Monsieur Olivier PETRONIO a pu être retenue par le CNOSF. Après validation par le Ministère des Sports, Olivier PETRONIO siégera et représentera la fédération en tant que suppléant au sein du Conseil d'Administration du CREPS de Montpellier.

6. Commissions Nationales / Projets 2012

6.1. Point d'information Commissions Nationales

6.1.1. Projet Féminin 2012

Valérie DELAGRANGE-GAUTHIER présente l'état d'avancement du dossier « Plan de féminisation », dont l'objectif est d'engager, comme le définit le Ministère des Sports, « une stratégie globale qui conduit à une augmentation significative de représentation des femmes dans tous les secteurs d'activité d'une fédération ».

La stratégie de mise en place de ce plan de féminisation au sein de la F.F.TRI. reposera sur 4 axes :

- Réfléchir à la mise en place d'un réseau de référent(e)s féminin(e)s au sein des ligues
- Travailler sur les spécificités de la pratique féminine
- Intégrer des modules sur la spécificité féminine au sein des formations fédérales
- Formuler des préconisations pour améliorer l'accès à la pratique

Jean-Michel BUNIET tient à remercier Valérie DELAGRANGE-GAUTHIER et Virginie JOUVE (Cadre Technique), pour la qualité de leur travail, en lien avec ce dossier. Le dernier séminaire consacré à la pratique féminine était très enrichissant. Il a permis d'échanger avec les Fédérations d'Aviron et de Hockey sur glace, toujours en présence de la représentante du Ministère des Sports, et d'apporter des éléments intéressants pour l'évolution de ce projet.

6.1.2. Ecole Française de Triathlon (EFT)

Valérie DELAGRANGE-GAUTHIER présente un point d'étape sur l'EFT (Pour qui ? Pour quoi ?) et en rappelle les objectifs :

- Proposer aux éducateurs des outils pédagogiques
- Evaluer et valoriser l'ensemble des compétences des enfants
- Motiver leur progression avec des points de repères précis et explicites
- Harmoniser l'action des clubs autour d'un projet fédérateur
- Fidéliser nos licenciés

L'identification des actions et conduites motrices du triathlon ayant été réalisée, l'objectif à venir est la production d'un document de référence « Catalogue des actions et conduites motrices », qui pourra à terme être intégré à une mallette pédagogique. Il a été répertorié 36 actions motrices et 108 conduites motrices.

L'élaboration de fiches pédagogiques (75 fiches déjà créées à ce jour), en lien avec l'ensemble des actions motrices identifiées est toujours en cours de rédaction. L'objectif est de proposer aux éducateurs un panel de situations pédagogiques couvrant l'ensemble des actions motrices identifiées et déclinées autour des 3 niveaux de compétences identifiés (Débutant, Initié, Confirmé).

Ce qu'il reste à faire / Perspectives

- « Testing », Calibrage et finalisation de l'ensemble des fiches pédagogiques (Implication stagiaires DE, « clubs tests »)
- Elaboration des niveaux de certification (Combien ? En fonction de l'âge et/ou des compétences acquises ? Tests de références ? Carnet de progression ? Diplômes ? Habilitation des personnes à faire passer les tests ?)
- Rédaction d'un document fédéral de préconisations quant à l'encadrement du triathlon chez les 6 – 14 ans (Croissance, maturation, développement des qualités physiques...)
- Finalisation de l'Ecole Française de Triathlon = Formalisation d'une « mallette pédagogique ».

6.1.3. Commission Nationale de la Formation

Michelle MONSERAT fait part de l'envoi vers les Clubs d'une enquête destinée à obtenir des informations précises sur l'encadrement, afin de proposer des offres de formations adéquates, notamment en terme de CQP (Certification de Qualification Professionnelle). Ces modules pourraient permettre de compléter les niveaux de formation des encadrants.

6.1.4. Commission Nationale Outremer

Françoise HUOT-JEANMAIRE a rencontré, avec Stéphane ZIMMER et sur son initiative (Cadre Technique référent sur la Commission Outremer), Madame Lisa CHASTAGNOL, Chargée de Mission Jeunesse et Sports au Ministère chargé de l'Outre-Mer. Ce rendez-vous avait pour objectif :

- De permettre à Madame CHASTAGNOL de définir le cadre de sa mission, soit un accompagnement et une valorisation de l'outre-mer, en facilitant les relations transversales entre les différents Ministères. La nomination de Chargés de Missions Jeunesse et Sport au Ministère fait suite aux mesures prises dans le cadre du CIOM (Conseil Interministériel de l'Outre-Mer, créé à l'issue des Etats Généraux de l'Outre-Mer).
- - De présenter à Madame CHASTAGNOL les actions fédérales mises en place de façon spécifique dans l'accompagnement des Liges Régionales Ultramarines. L'état des lieux lui a permis de mesurer le niveau d'implication des Liges Régionales concernées dans la vie fédérale, et d'apprécier les dispositions particulières (réduction du coût des licences, aménagements en cours pour les formations fédérales, conventionnement pour les Athlètes ultramarins résidant en dehors de leur territoire

d'origine). La tenue de l'Assemblée Générale Fédérale à l'Ile de La Réunion en février 2012 (après La Guadeloupe en 2006), a été abordée, et Madame CHASTAGNOL a fait part du soutien de son Ministère dans de telles initiatives, qui favorisent le rapprochement entre les différents territoires, et vont dans le sens de faciliter la continuité territoriale, mesure forte du Ministère. Stéphane ZIMMER a remis un exemplaire de l'Agenda 21 de la F.F.TRI. et fait part du travail mené en Outre-Mer comme sur le territoire métropolitain sur le Développement Durable.

7. Affaires internationales

7.1. Bilan congrès PEKIN

Denis JAEGER fait part du bilan du congrès de l'ITU, qui s'est déroulé à l'occasion de la finale de la série Championnat du Monde de Triathlon à Pékin, auquel il a participé avec Bernard SAINT-JEAN. L'Agenda 21 de la F.F.TRI. a été remis à la Présidente de l'ITU et aux membres francophones.

L'objectif de ce congrès était notamment d'adopter la nouvelle Constitution, qui ne change pas fondamentalement, si ce n'est sur la forme, avec un Comité exécutif plus resserré, afin d'être plus efficace.

La France, l'Espagne, le Brésil, la Suisse et La Nouvelle Zélande ont présenté une résolution technique qui a été adoptée. La Commission des Coachs (personnes nommées) est remplacée par un Comité des Coachs, et ceux-ci seront élus. Actuellement, c'est Philippe FATTORI qui préside cette Commission ITU.

Denis JAEGER a été élu, avec deux autres membres, sur l'« Audit Comité ».

Suite à un échange avec Marisol CASADO, Philippe LESCURE fait part de la possible entrée d'une nouvelle course aux Jeux Olympiques de Rio, en Triathlon sprint Relais mixte.

Pour rappel, la F.F.TRI. a trois membres élus à l'ITU à ce jour, avec Denis JAEGER, Bernard SAINT-JEAN et Philippe FATTORI.

8. Questions diverses

8.1. Sélections Championnats de France de Triathlon Jeunes

Frank BIGNET rappelle qu'il est fortement déconseillé de procéder à des sélectifs régionaux pour les demi-finales des Championnats de France Jeunes. Celles-ci doivent être les seuls filtres avant les Championnats de France. Elles sont bien ouvertes à tous les jeunes, doivent être avant tout une fête pour eux, pour leurs clubs.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du Comité Directeur pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général